



Rapport d'activité 2016



 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

Le Cnesco : une intelligence collective au service de l'évaluation de l'école



Rapports d'évaluation approfondis sur les mathématiques en primaire (acquis des élèves, qualité des manuels scolaires...) ; conférence de consensus constituée d'un jury de praticiens pour étudier ces res-

sources et proposer des recommandations sur les nombres et le calcul ; diffusion large dans l'institution scolaire et la société civile de ces orientations pédagogiques et politiques (séminaire de l'inspection générale à l'ESENESR, formations en académie...) : l'opération-phare conduite sur les mathématiques, en partenariat avec l'Ifé/ENS de Lyon, résume bien la méthode et les priorités du Cnesco.

Une méthode d'évaluation originale qui se décline selon plusieurs axes :

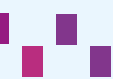
- produire des évaluations scientifiques, de qualité, indépendantes, lisibles par tous, en s'appuyant sur un réseau puissant de « chercheurs-associés » parce que l'école française a besoin de diagnostics fiables ;
- s'inscrire dans un modèle d'évaluation participative, en réunissant des représentants de la communauté éducative pour interroger ces ressources et en tirer des préconisations d'amélioration, parce que l'évaluation-gendarme, hors-sol, qui manie la sanction symbolique sans reconnaître les contraintes de terrain, n'a jamais fait avancer l'école dans aucun pays ;
- s'ouvrir à l'international parce que le pays ne peut plus vivre son éducation nationale repliée sur elle-même ;

- assurer une diffusion large des résultats des évaluations et de la recherche dans l'institution, grâce à des partenariats efficaces, depuis l'encadrement jusqu'aux enseignants dans la classe, parce que la seule production de rapports d'évaluation ne suffit pas à faire bouger l'école.

C'est donc bien un modèle d'évaluation qui s'appuie sur la qualité scientifique, l'intelligence collective et la collaboration - entre les praticiens, les partenaires, les chercheurs... - que le Cnesco a réussi à mettre en place. Le tout jeune conseil a misé sur des dispositifs qui permettent de créer un dialogue avec toutes les parties prenantes de l'école autour des résultats des évaluations et de la recherche.

Original, ce modèle d'évaluation s'avère de plus efficace. Malgré des moyens fort limités, en 2016, après seulement trois ans d'existence, le conseil a analysé, sans tabou et en toute bienveillance, un champ très large de thématiques cruciales pour l'école française : depuis les pratiques pédagogiques dans la classe et l'établissement (la lecture, les mathématiques, le redoublement, le traitement de la difficulté scolaire), jusqu'aux politiques scolaires (la mixité, le handicap, l'enseignement professionnel, l'éducation à la citoyenneté, les inégalités sociales et migratoires).

Des ressources abondantes, des lieux de rencontres nombreux ont été mis au service de l'école par le Cnesco : 21 rapports, 3 conférences de comparaisons internationales, 3 conférences de consensus, 6 forums « Rue des écoles » en région, sans compter des notes d'actualité pour répondre aux questionnements au quotidien ou des conférences virtuelles interactives pour échanger avec les praticiens. Plus de 200 chercheurs ont fourni le socle scientifique de ces activités.



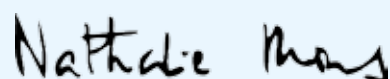
Ce modèle d'évaluation correspond aux attentes actuelles des praticiens de l'école qui demandent, à raison, une évaluation scientifique légitime. Il correspond aussi, dans une démocratie, aux demandes d'une société civile qui exige un état des lieux de l'école transparent, une reddition des comptes sur les politiques scolaires menée avec indépendance. En trois ans, ces publics ont été au rendez-vous : 534 000 pages vues sur le site Internet, 40 000 visionnages de vidéos et 1 700 participants aux événements du Cnesco, qui se jouent toujours à guichet fermé. Cette singularité a incité le Cnesco et ses partenaires à développer les retransmissions en ligne pour pousser les murs des salles de conférence.

Les médias ont relayé largement dans le grand public les évaluations du Cnesco. Près de 1 000 publications (presse, radios, TV) ont figuré dans les médias spécialisés et le grand public. Le Cnesco a contribué ainsi à enrichir le débat public autour de l'école avec des informations fiables, loin des controverses idéologiques, qui se développent dans des contextes parfois hystérisés qui ne font pas avancer l'école française.

Cette expertise en évaluation de l'école est aujourd'hui aussi reconnue à l'international. Le Cnesco apporte sa plus-value scientifique à des projets européens coordonnés par la France sur des sujets aussi cruciaux que l'éducation à la citoyenneté. Il est également sollicité par des agences d'évaluation nationale (Angleterre, Chili, Maroc...) pour exporter sa méthodologie d'évaluation participative.

Bien sûr, ce chemin prometteur sera poursuivi dans un nouveau plan stratégique 2017-2020, seconde partie du premier mandat de six ans du Cnesco. Il vous est livré en primeur dans ce rapport. Ainsi, le Cnesco se penchera, en 2017, sur les inégalités scolaires d'origine territoriale, taboues dans une République une et indivisible, la différenciation pédagogique qui fait encore défaut à l'école française, la qualité de vie à l'école souvent peu analysée dans l'évaluation. Les savoirs fondamentaux (orthographe et calcul), l'enseignement des langues étrangères, la gouvernance, les réformes scolaires et le rôle des parents, la formation continue, peu développée en France, feront aussi l'objet de son attention sur les trois années à venir, aux côtés de bien d'autres thématiques.

Un programme riche attend donc le Cnesco, il interrogera les acteurs et les partenaires de l'école, sans concession, toujours dans le souci de faire progresser l'école française, garant essentiel en France de la cohésion nationale et sociale.



*Présidente du Conseil national d'évaluation du système scolaire
Professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise*



SOMMAIRE

- 4** Résumé
- 13** Introduction
- 15** SECTION 1 :
Le paysage riche de l'évaluation en France
- 17** SECTION 2 :
Le positionnement original du Cnesco
- 25** SECTION 3 :
Une activité très soutenue
- 35** SECTION 4 :
Les moyens et la gouvernance participative
du Cnesco

- 39** **FICHES**
 - 1 - Nombres et calcul au primaire
 - 2 - Compréhension en lecture
 - 3 - Inégalités sociales et migratoires à l'école
 - 4 - Enseignement professionnel
 - 5 - Attractivité du métier d'enseignant
 - 6 - Évaluations PISA et TIMSS
 - 7 - École et handicap
 - 8 - Éducation à la citoyenneté
 - 9 - Mixités sociales à l'école
 - 10 - Redoublement et alternatives
 - 11 - Évaluation des élèves dans la classe
 - 12 - Baccalauréat

- 65** **ANNEXES**
 - Annexe 1. Les membres
 - Annexe 2. Le comité consultatif
 - Annexe 3. L'équipe opérationnelle
 - Annexe 4. Les travaux 2014-2016
 - Annexe 5. Le programme 2017-2019
 - Annexe 6. Les activités et diffusions 2014 - 2016

1. QU'EST-CE QUE LE CNESCO ?

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), créé par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, est, en France, **une des rares institutions en charge d'une évaluation indépendante dans un champ d'action publique spécifique**.

Cette évaluation permet d'améliorer la connaissance du système scolaire en ce qui concerne son fonctionnement et ses résultats sur lesquels circulent trop régulièrement des informations ou des représentations sociales non étayées scientifiquement. Elle vise ainsi à éclairer tant les acteurs du monde scolaire (élèves, parents d'élèves, professionnels de l'Éducation nationale, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire, etc.) que le grand public.

Chargé légalement de diffuser les résultats des évaluations et de la recherche, le Cnesco inscrit, plus globalement, sa démarche dans une perspective d'aide à la décision destinée à l'ensemble des membres du système scolaire depuis l'enseignant dans sa classe jusqu'aux décideurs politiques et administratifs, nationaux et territoriaux, en passant par l'ensemble des cadres intermédiaires qui interviennent dans le système scolaire (Éducation nationale, collectivités territoriales, etc.).

2. LES MISSIONS

La loi du 8 juillet 2013¹ et le décret² y afférant, ainsi que la lettre de mission qui les complète, définissent les **trois principales missions** du Cnesco :

- **évaluer le fonctionnement du système scolaire et ses résultats ;**
- **évaluer les méthodologies** mises en œuvre par les évaluateurs internes au ministère de l'Éducation nationale et celles mises en œuvre par les organismes internationaux ;
- **diffuser les résultats des évaluations** des élèves, des dispositifs scolaires et des politiques scolaires.

Ces trois missions se complètent et se renforcent l'une l'autre. En effet, l'activité d'évaluation aurait un impact limité si elle ne s'accompagnait pas d'une mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche, visant à faire évoluer les pratiques et les décisions des acteurs professionnels de l'Éducation nationale.

Pour mener à bien ses missions, le Conseil s'appuie sur une équipe permanente, un comité consultatif et un réseau de chercheurs associés, spécialistes de l'évaluation en éducation.

3. LA COMPOSITION ET LE FONCTIONNEMENT

Le Cnesco est présidé par Nathalie Mons, professeure de sociologie à l'Université de Cergy-Pontoise.

■ Membres

La composition du Cnesco, fixée par la loi, reflète son indépendance : **une majorité de personnalités qualifiées**, reconnues pour leur expertise scientifique dans le champ de l'évaluation scolaire ; des **parlementaires de la majorité et de l'opposition** ainsi que des membres du **Conseil économique, social et environnemental** qui incarnent le regard de la Nation sur son école.

■ Équipe opérationnelle

Sous la responsabilité d'un **secrétaire général** et encadrés par un **directeur scientifique**, trois pôles constituent la force opérationnelle du Cnesco :

- études et recherche ;
- communication ;
- administration.

■ Comité consultatif

Le Cnesco est doté d'un comité consultatif, **ouvert aux différents acteurs du monde de l'Éducation**, constitué de représentants des associations d'élèves, de parents d'élèves, d'enseignants, d'inspecteurs et de chefs d'établissement, de représentants des collectivités territoriales, du monde associatif de l'école, des entreprises et des salariés ainsi que de personnalités qualifiées (enseignants, chef d'établissement, inspecteurs, etc.).

1. Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.

2. Décret n° 2013-945 du 22 octobre 2013 relatif au Conseil national d'évaluation du système scolaire.

■ Réseau de « chercheurs associés »

Pour conduire son travail d'évaluation et de diffusion de ses résultats, le Cnesco s'appuie aussi sur un réseau de **deux cents chercheurs et experts internationaux issus de champs disciplinaires variés**.

■ Réseau de partenaires

Pour enrichir les travaux du Cnesco, **chacune de ses activités est construite en partenariat, scientifique ou opérationnel**, avec des organismes internes ou externes au MENESR.

4. LE POSITIONNEMENT ORIGINAL DU CNESCO

Le Cnesco intervient en complément des acteurs traditionnels de l'évaluation au sein du ministère de l'Éducation nationale et doit apporter une plus-value. Cette valorisation n'est possible qu'au prix d'un positionnement original.

L'originalité du positionnement du Cnesco repose sur sept dimensions : adossé à un réseau de chercheurs et de partenaires et doté d'une ouverture internationale, le Cnesco développe une évaluation participative qui s'appuie sur un réseau de partenaires riche et des formats d'activité diversifiés. Il met en place un accès aisé et interactif à ses publications et répond au besoin d'accompagnement des académies et des collectivités territoriales.

A. Une large ouverture à la recherche en évaluation des acquis des élèves, des dispositifs et des politiques scolaires

Les personnalités qualifiées du Cnesco sont des chercheurs issus de disciplines complémentaires et tous spécialistes de l'évaluation du système scolaire : économie de l'éducation, sociologie de l'éducation et de l'action publique, psychologie, sciences de l'éducation, géographie et sciences politique.

Pour conduire son travail d'évaluation et de diffusion des résultats de la recherche, le Cnesco a également constitué un réseau de deux cents chercheurs et experts internationaux et de partenaires scientifiques (laboratoires de recherche, grands organismes de recherche spécialisés, etc.).

Le Cnesco est ainsi le lieu privilégié et institutionnalisé d'échanges entre l'école française et le monde de la recherche spécialisée en évaluation de l'éducation.

B. Une perspective internationale majeure

Le Cnesco est aussi largement ouvert à l'international afin d'appuyer son évaluation sur des comparaisons avec des politiques et des expérimentations éducatives menées à l'étranger. Cette perspective internationale s'affirme par :

■ **l'appel à des universitaires étrangers comme membres du Cnesco et l'association avec des chercheurs internationaux et des universités étrangères**, comme la *London School of Economics* (Angleterre), *Oxford University* (Angleterre), l'université de Liège (Belgique), l'université de Genève (Suisse), *The Century Foundation* (États-Unis) ;

■ **la coopération avec des alter ego internationaux du Cnesco** comme l'Education Endowment Foundation (Angleterre), l'Agencia de Calidad de la Educación (Chili), la Beijing Normal University (Chine), le Conseil supérieur de l'éducation (Québec), l'Instance Nationale de l'Évaluation (Maroc) ;

■ **les relations privilégiées avec des organisations internationales** comme l'Agence européenne pour l'éducation inclusive et adaptée, le Secteur de l'éducation de l'UNESCO ;

■ **une dimension internationale** systématiquement incluse dans les publications du Cnesco ;

■ **l'orchestration**, en partenariat avec d'autres institutions, de **conférences de comparaisons internationales** qui ouvrent les praticiens français à l'analyse étayée scientifiquement des politiques, dispositifs et pratiques scolaires mis en œuvre à l'étranger.

Projet Erasmus + : une expérimentation européenne sur les projets citoyens.

En 2016, le Cnesco a participé au montage du projet expérimental ACT (*ACTive citizenship projects to enhance pupils' social and civil competences*) portant sur l'éducation à la citoyenneté, dans le cadre du programme Erasmus + de l'Union européenne. Cette initiative a pour objectif de promouvoir la coopération transnationale et de susciter des expérimentations de pratiques innovantes, en l'occurrence la mise en place et la conduite de projets citoyens dans les établissements scolaires. Le projet ACT a été retenu par la Commission européenne en décembre 2016 et se déroulera sur une période de trois ans (2017-2020). Outre la France, il impliquera l'Angleterre, l'Espagne et la Grèce. Au niveau national, il sera réalisé en partenariat avec le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, l'École d'Économie de Paris et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

C. Une évaluation participative ouverte aux acteurs de terrain

Adossé à la recherche et ouvert sur l'international, le Cnesco est aussi soucieux de créer une dynamique qui serve de levier au changement dans l'institution scolaire. **Il a développé un modèle d'évaluation participative qui associe largement les acteurs de l'école à ses travaux.** Le Cnesco est ainsi doté d'un comité consultatif qui réunit l'ensemble des acteurs du monde scolaire, ce qui favorise les regards croisés sur les dispositifs d'évaluation ainsi que la diffusion des résultats auprès des praticiens et du grand public.

Par ailleurs, le Cnesco développe des activités qui visent spécifiquement à **établir des ponts entre le monde des scientifiques et celui des praticiens**, comme le cycle de conférences de consensus.

Dans le cadre de la conférence de consensus sur la différenciation pédagogique (mars 2017), **des acteurs de terrain de 22 académies ont fait remonter, fin 2016, leurs interrogations** qui ont servi de base à l'élaboration des questions aux experts.

D. Une organisation en réseaux appuyée sur des partenariats forts

Les missions confiées au Cnesco sont ambitieuses et requièrent de nombreuses compétences scientifiques et organisationnelles qui militent en faveur d'un réseau de partenariats pour **faire de chaque projet du Cnesco une co-évaluation ou une co-activité.**

Ainsi, le **cycle de conférences de consensus** est mené en partenariat avec l'Institut français de l'éducation (Ifé/ENS de Lyon), l'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR), Réseau Canopé et le Café pédagogique.

Le **cycle de conférences de comparaisons internationales** est organisé avec le Centre international d'études pédagogiques (Ciep) et le Café pédagogique. Le secteur de l'éducation de l'Unesco et l'Agence européenne pour l'éducation inclusive et adaptée sont intervenus sur le thème de l'école et du handicap. Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) et le Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST) ont participé à l'organisation de la conférence sur l'enseignement professionnel.

Les **forums citoyens « Rue des écoles »** sont, quant à eux, mis en place avec des collectivités territoriales, en partenariat avec France Culture, la Ligue de l'enseignement et Réseau Canopé.

Enfin, les **conférences virtuelles interactives** sont réalisées en partenariat avec l'université Sorbonne Nouvelle - Paris III, l'Ifé/ENS de Lyon et Réseau Canopé.

E. Une diversité des productions pour remplir des missions multiples et atteindre des publics variés

La richesse des missions et des partenariats du Cnesco lui permet de proposer une diversité d'activités qui s'adressent à des publics variés. **Il développe ainsi six formats de diffusion des résultats des évaluations**

et de la recherche au plus grand nombre (citoyens, personnels de l'Éducation, experts...) : des conférences de consensus, des conférences de comparaisons internationales, des conférences virtuelles interactives, des forums en région « Rue des écoles », ainsi que des rapports et des notes d'actualité.

LES 6 FORMATS D'ACTIVITÉS DU CNESCO

CONFÉRENCE DE CONSENSUS

À partir de ressources d'évaluations scientifiques produites par le Cnesco, un jury d'acteurs de la communauté éducative est chargé d'auditionner des experts de disciplines variées pour produire des recommandations.

Sujets traités : redoublement et alternatives, nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture.

CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

À partir de ressources d'évaluations scientifiques sur les politiques scolaires produites par le Cnesco, un public de décideurs français et internationaux réunis et échantent autour des politiques publiques afin de proposer des préconisations.

Sujets traités : mixités à l'école, école et handicap, enseignement professionnel.

RAPPORT

Des évaluations quantitatives et qualitatives pluridisciplinaires sont développées dans la durée, pour évaluer l'état de l'école.

Sujets traités : évaluation des élèves dans la classe, éducation à la citoyenneté, inégalités à l'école, attractivité du métier d'enseignant, comparaison des évaluations PISA et TIMSS.

NOTE D'ACTUALITÉ

Des analyses courtes d'évaluations scientifiques répondent aux questions du grand public.

Sujets traités : école et citoyenneté, école et immigration, enquête constitution des classes, baccalauréat, les enquêtes internationales TIMSS et PISA.

CONFÉRENCE VIRTUELLE INTERACTIVE

Des échanges en direct et à distance sont ouverts entre des experts d'une thématique et des acteurs de terrain sur les évaluations du Cnesco.

Sujets traités : nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture, comparaison des évaluations PISA et TIMSS, mixité à l'école dans les territoires.

FORUM EN RÉGION

Des débats citoyens sont organisés en région autour des résultats de la recherche et des évaluations valorisant les expériences locales innovantes.

Sujets traités : mixité sociale, égalité filles-garçons, citoyenneté, alliances éducatives (école, parents, associations, collectivités).

F. Un accès aisé et interactif aux publications du Cnesco grâce au multimédia

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des résultats de la recherche et des évaluations, le Cnesco porte une attention particulière à l'utilisation des outils numériques.

En 2016, le Cnesco a organisé quatre conférences virtuelles interactives (nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture, comparaison PISA-TIMSS et mixités à l'école dans les territoires) **permettant aux acteurs de terrain d'interroger et d'échanger avec les experts.**

En outre, **les conférences du Cnesco** (conférences de consensus et conférences de comparaisons internationales) **sont systématiquement diffusées en direct et les vidéos proposées en rediffusion dans le cadre de dossiers de ressources multimédias.** Cette démarche permet de décentraliser la diffusion des travaux du Cnesco et de toucher un large public.

G. Des réponses aux besoins d'accompagnement des académies et des collectivités territoriales

Suite à ses publications, le Cnesco a reçu de nombreuses sollicitations d'académies et de collectivités territoriales, témoignant d'un besoin important de diffusion des évaluations dans la formation de formateurs et la formation continue des enseignants, et d'accompagnement dans la mise en œuvre de politiques locales.

En 2016, le réseau d'experts du Cnesco est intervenu en formations de formateurs devant plusieurs centaines d'inspecteurs et de conseillers pédagogiques des académies de Lyon (nombres et calcul au primaire) et de Créteil (nombres et calcul au primaire, et compréhension en lecture). Plusieurs milliers d'enseignants du Haut-Rhin ont également participé à une visio-conférence (nombres et calcul au primaire), accompagnés dans leur circonscription par leurs inspecteurs et conseillers pédagogiques.

Le Cnesco poursuit également son travail sur les mixités à l'école en accompagnant le réseau issu de la conférence de juin 2015. De nombreux acteurs de terrain, en collectivités territoriales et en services académiques, ont sollicité le réseau et travaillent de façon collégiale afin de partager leurs expériences et de bénéficier de l'expertise du réseau.

5. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU CNESCO (2014-2017)

Comme le montre le tableau synthétique des activités du Cnesco (pages 10 et 11), chacun des champs d'étude définis initialement a bien été analysé. En s'appuyant sur les objectifs fixés à l'école française par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République qui servent de fondement à la réflexion sur ses critères d'évaluation, le Cnesco, après avoir auditionné de multiples membres de la communauté éducative, avait publié en juin 2014 son *Programme d'orientations stratégiques 2014-2017* qui constituait sa feuille de route initiale. Ce document a permis d'organiser les activités du Cnesco en neuf thématiques, regroupées en trois pôles (voir schéma page suivante).

LES THÉMATIQUES DE TRAVAIL DU CNESCO



6. LA MÉTHODE DE TRAVAIL DU CNESCO

Afin que ses travaux évaluatifs contribuent aux changements institutionnels et à l'évolution des pratiques des acteurs de terrains, le Cnesco, pour chacune des thématiques traitées, suit une démarche systématique en cinq étapes : la production d'évaluations scientifiques pour permettre une analyse objectivée de la situation de l'école sur la thématique traitée, l'enrichissement du questionnement du conseil grâce à l'analyse des interrogations des acteurs de terrain, les échanges entre experts et membres de la

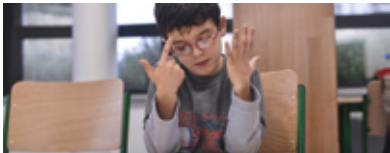
communauté éducative, notamment pour proposer des préconisations, la diffusion à l'ensemble de la communauté éducative des évaluations et des préconisations du Cnesco et enfin, le suivi évaluatif de la mise en œuvre de ces préconisations.

C'est cette méthode rigoureusement conduite pour chaque thématique et activité du Cnesco, grâce aux apports du réseau des « chercheurs-associés » au Cnesco, qui permet au conseil de mener des évaluations scientifiques et indépendantes au service des progrès de l'école française.

LES CINQ PHASES DE LA MÉTHODE DE TRAVAIL DU CNESCO



Activités et diffusions (2014-2016)

	THÉMATIQUE	ACTIVITÉ	SUIVI POST-ACTIVITÉ
FICHE 1	Nombres et calcul au primaire 	1 conférence de consensus (novembre 2015) 4 rapports scientifiques d'évaluation : acquis des élèves, enjeux des premiers apprentissages, manuels scolaires, inégalités (novembre 2015) 1 série de recommandations pour favoriser l'apprentissage des nombres et des opérations (novembre 2015)	1 conférence virtuelle interactive présentant les recommandations (septembre 2016) 3 interventions d'experts en formation de formateurs en académie (septembre/octobre 2016) 2 prestations des travaux du Cnesco à l'ENSENESR (janvier/novembre 2016)
FICHE 2	Compréhension de la lecture 	1 conférence de consensus (mars 2016) 1 rapport scientifique d'évaluation : lire pour comprendre et apprendre (avril 2016) 1 note d'analyse sur les compétences des élèves français (avril 2016) 1 série de recommandations pour soutenir le développement de la compréhension en lecture (mars 2016)	1 conférence virtuelle interactive présentant les recommandations (octobre 2016) 1 intervention d'experts en formation de formateurs en académie (octobre 2016)
FICHE 3	Inégalités à l'école 	1 rapport scientifique d'évaluation des inégalités sociales et migratoires à l'école (septembre 2016) 22 contributions de chercheurs internationaux issus de champs disciplinaires variés (septembre 2016)	1 rapport sur les inégalités territoriales (en préparation) 1 plateforme interactive de cartographie sur les inégalités territoriales (en construction)
FICHE 4	Enseignement professionnel 	1 conférence de comparaisons internationales (mai 2016) 2 rapports scientifiques d'évaluation : comparaisons internationales et inégalités (juin 2016) 1 état des lieux de l'enseignement professionnel en France (juin 2016) 1 série de préconisations pour améliorer l'orientation, les formations et l'insertion des jeunes de l'enseignement professionnel (juin 2016)	1 présentation des résultats de la conférence devant le Think Tank « La Fabrique de l'Industrie » (janvier 2017)
FICHE 5	Attractivité du métier d'enseignant 	1 rapport scientifique d'évaluation sur l'attractivité du métier d'enseignant (novembre 2016)	
FICHE 6	Évaluations PISA et TIMSS 	1 rapport scientifique d'évaluation des méthodologies et des contenus des tests élèves des deux enquêtes internationales (novembre 2016)	2 notes d'actualités sur l'analyse des résultats de TIMSS et PISA (novembre/décembre 2016) 1 conférence virtuelle interactive (novembre 2016)

THÉMATIQUE	ACTIVITÉ	SUIVI POST-ACTIVITÉ	
École et handicap 	1 conférence de comparaisons internationales (janvier 2016) 1 rapport scientifique d'évaluation sur l'accessibilité, la réussite scolaire et les parcours individuels (février 2016) 1 série de préconisations pour favoriser l'éducation inclusive des élèves en situation de handicap (janvier 2016)	1 réseau de décideurs mobilisé sur la formation, les expérimentations territoriales, les outils numériques... (depuis mars 2016)	FICHE 7
Éducation à la citoyenneté 	1 note d'actualité sur l'apprentissage de la citoyenneté (janvier 2015) 1 rapport scientifique d'évaluation sur l'éducation à la citoyenneté à l'école (avril 2016) 1 sondage sur l'opinion des français sur la citoyenneté (avril 2016) 1 forum en région sur l'apprentissage de la citoyenneté (Bondy, avril 2016)	1 enquête nationale, quantitative et qualitative , sur les connaissances, croyances et comportements civiques des jeunes en préparation 1 projet européen Erasmus + sur la citoyenneté active en cours de construction	FICHE 8
Mixités à l'école 	1 conférence de comparaisons internationales (juin 2015) 2 rapports scientifiques d'évaluation : état des lieux de la mixité sociale en France et comparaisons internationales (mai 2015) 1 série de préconisations pour favoriser la mixité sociale et scolaire dans l'école française (juin 2015) 1 enquête sur la constitution des classes (septembre 2015) 1 forum en région (Picardie, décembre 2014)	1 réseau de décideurs constitué sur différents dossiers : mesure de la mixité, dialogue avec les parents, approche territoriale... (depuis septembre 2015) 2 forums en région (Rennes, mars 2016 ; Aquitaine, mai 2016) 1 dossier de ressources Canopé (février 2015)	FICHE 9
Redoublement et alternatives 	1 conférence de consensus (janvier 2015) 1 série de recommandations pour faire baisser le redoublement et le remplacer par des solutions efficaces (janvier 2015) 3 rapports scientifiques d'évaluation : comparaisons internationales statistiques et réglementaires, synthèse de la recherche sur les effets du redoublement, analyse internationale des alternatives au redoublement (janvier 2015) 1 enquête sur la perception du redoublement par les élèves (janvier 2015) 1 évaluation sur le coût du redoublement (janvier 2015)	1 publication collection Éclairer de Réseau Canopé (mai 2015) 1 dossier de ressources pour la formation ESENER-Réseau Canopé (septembre 2016)	FICHE 10
Évaluation des élèves dans la classe 	1 rapport scientifique (décembre 2014)	1 observatoire des pratiques d'évaluation en construction	FICHE 11
Baccalauréat 	1 note d'actualité sur les grands débats du baccalauréat (juin 2016)		FICHE 12

Activités du Cnesco en 2017 et 2018

Les thématiques du Cnesco sont construites dans la durée, le plus souvent sur deux années. Le tableau ci-après présente, de manière synthétique, les travaux qui seront menés par le Cnesco en 2017 et 2018.

2017	2018
INÉGALITÉS TERRITORIALES ■ Rapport scientifique d'évaluation ■ Plateforme interactive de cartographies	RÉFORME, GOUVERNANCE ET RÔLE DES PARENTS ■ Conférence de comparaisons internationales ■ Rapport scientifique d'évaluation
DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE ■ Conférence de consensus ■ Rapports scientifiques d'évaluation	ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ■ Enquête nationale, quantitative et qualitative ■ Projet européen dans le cadre du projet Erasmus +
QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE ■ Rapports scientifiques d'évaluation ■ Colloque international à Nantes	FORMATION DES ENSEIGNANTS ■ Conférence de comparaisons internationales ■ Rapports scientifiques d'évaluation
DÉCROCHAGE SCOLAIRE ■ Conférence de comparaisons internationales ■ Rapports scientifiques d'évaluation	SAVOIRS FONDAMENTAUX ■ Rapport scientifique d'évaluation ■ Conférence de consensus
SAVOIRS FONDAMENTAUX ■ Appel à projet pour la réalisation d'une grande étude scientifique	PRATIQUES ÉVALUATIVES DANS LA CLASSE ■ Rapport scientifique d'évaluation ■ Observatoire des pratiques d'évaluation des élèves dans la classe



Introduction

Une évaluation scientifique indépendante
pour la réussite de tous les élèves

Une évaluation scientifique indépendante pour la réussite de tous les élèves



Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco), créé par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013, est, en France, une des rares institutions en charge d'une évaluation indépendante dans un champ d'action publique spécifique.

Cette évaluation permet de développer une meilleure connaissance du système scolaire en ce qui concerne son fonctionnement et ses résultats sur lesquels circulent trop régulièrement des informations ou des représentations sociales non étayées scientifiquement.

Elle vise ainsi à éclairer, sur l'état de l'école française, les acteurs du monde scolaire (élèves, parents d'élèves, professionnels de l'Éducation nationale et d'autres ministères œuvrant dans le champ scolaire, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire, entreprises, etc.) ainsi que le grand public.

Chargé légalement de diffuser les résultats des évaluations et de la recherche, le Cnesco inscrit aussi sa démarche dans une perspective d'aide à la décision en direction de l'ensemble des membres du système scolaire, depuis l'enseignant dans sa classe jusqu'aux décideurs politiques et administratifs, nationaux et territoriaux, en passant par l'ensemble des cadres intermédiaires qui interviennent dans le système scolaire (Éducation nationale, collectivités territoriales, etc.).

Ce deuxième rapport annuel présente, à partir d'une analyse du contexte institutionnel et scientifique de l'évaluation scolaire en France (section 1), le positionnement de cette jeune instance (section 2), son activité depuis son installation en janvier 2014 (section 3) ainsi que les moyens et la gouvernance dont elle s'est dotée pour atteindre ces objectifs (section 4).



Section 1

Le paysage riche de l'évaluation en France



SECTION 1

Le paysage riche de l'évaluation en France

En France, le paysage de l'évaluation scolaire est riche de nombreux acteurs, internes à l'Éducation nationale le plus souvent (Inspections générales, Depp, académies, etc.) mais aussi externes (Parlement, Cour des comptes, laboratoires de recherche, etc.).

Les évaluateurs de l'école ont développé des études de qualité, selon des approches et des méthodes qui leur sont spécifiques (approches pédagogiques, organisationnelles ou budgétaires, méthodes d'évaluation qualitatives ou quantitatives, etc.). Ces démarches évaluatives, qui s'inscrivent le plus souvent dans un périmètre exclusivement français, sont demeurées cloisonnées et dessinent un paysage de l'évaluation en éducation très morcelé. **Les synthèses de résultats des évaluations et de la recherche pouvant éclairer les praticiens ainsi que les citoyens sont restées peu nombreuses, ce qui, de fait, a conduit à une trop faible utilisation de ces résultats, notamment par les acteurs de l'école.**

Cette situation explique que la *Concertation autour de l'école*, menée en 2012, et le rapport de préfiguration pour la construction du Cnesco de 2013 aient mis en évidence **des demandes fortes en termes d'évaluation venant des acteurs du monde scolaire.**

LES ATTENTES EXPRIMÉES ONT PORTÉ SUR LES POINTS SUIVANTS :

- l'évaluation des dispositifs et politiques scolaires est acceptée et perçue comme nécessaire par les acteurs du système scolaire si elle est **légitimée par son indépendance et ses qualités scientifiques** ;
- l'évaluation doit se développer dans le cadre de **processus d'aide à la décision**, ce qui nécessite une politique d'usage institutionnalisé des résultats des évaluations ;

- l'évaluation doit être développée **en adéquation avec l'action publique éducative**, désormais interministérielle et impliquant des acteurs multiples : État, collectivités territoriales, associations d'éducation populaire, organisations internationales particulièrement influentes, etc. ; l'évaluation du système scolaire ne peut plus être pensée exclusivement dans le cadre de l'Éducation nationale ;
- l'évaluation doit être **élargie dans ses objets** : aux côtés de l'étude des acquis des élèves et du fonctionnement de l'organisation scolaire, les dimensions non cognitives de l'école (qualité de vie à l'école, motivation des élèves, santé des élèves, etc.) ainsi que ses effets sociaux (sur l'intégration professionnelle, sur la vie citoyenne, etc.) doivent aussi être analysés.

Ce diagnostic posé sur le paysage de l'évaluation scolaire en France, et les attentes fortes qu'il révèle, ont permis de définir, en liaison avec les missions légales du Cnesco, un positionnement pour cette nouvelle instance d'évaluation.

Section 2

Le positionnement original du Cnesco





SECTION 2

Le positionnement original du Cnesco

En réponse aux attentes des acteurs du monde scolaire, la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République de juillet 2013 a créé le Cnesco, installé le 28 janvier 2014.

La loi de la refondation de l'École, les décrets y afférant, et la lettre de mission qui vient les compléter assignent **trois principales missions** au Cnesco :

- **évaluer le fonctionnement du système scolaire et ses résultats** (dans le primaire et le secondaire) ;
- **évaluer les méthodologies mises en œuvre par les évaluateurs** internes au ministère de l'Éducation nationale et celles des organismes internationaux ;
- **diffuser les résultats des évaluations** des élèves, des dispositifs scolaires et des politiques scolaires.

Ces trois missions se complètent et se renforcent l'une l'autre, en ce sens que l'activité d'évaluation aurait un impact limité si elle ne s'accompagnait pas d'une mission de diffusion des résultats des évaluations et de la recherche, visant à faire évoluer les pratiques et les décisions des acteurs professionnels de l'Éducation nationale.

La composition du Cnesco, fixée par la loi, reflète son indépendance : une majorité de personnalités qualifiées, reconnues pour leur expertise scientifique dans le champ de l'évaluation scolaire, et des parlementaires de la majorité et de l'opposition ainsi que des membres du Conseil économique, social et environnemental qui incarnent le regard de la Nation sur son école.

Pour remplir ces larges missions, le Cnesco assume un **triple rôle**, en complémentarité avec les évaluateurs existant déjà sur ce champ :

- **un rôle de producteur d'évaluations**, sur le fonctionnement et les résultats du système éducatif, évaluations à la fois synthétiques qui mettent en perspective des recherches déjà existantes, et, plus marginalement, exploratoires sur des champs peu étudiés ;

- **un rôle de diffuseur des résultats des évaluations ainsi que de promoteur de leur usage** par les décideurs politiques et administratifs, les praticiens de terrain et le grand public, dans la perspective d'une amélioration des résultats du système scolaire ;
- **un rôle de centre d'expertise** spécialisé dans les méthodologies d'évaluation, notamment à destination des acteurs intervenant déjà dans le champ des évaluations scolaires.

Ces activités du Cnesco visent quatre objectifs :

- **développer une activité évaluative politiquement indépendante et scientifiquement légitime** ;
- **permettre aux acteurs du monde scolaire d'accroître leurs capacités de participation, de réflexion et d'usages des évaluations** ;
- **enrichir le débat autour de l'école** par une meilleure information du grand public sur la réalité du fonctionnement du système éducatif ;
- **initier, en collaboration avec les institutions déjà présentes dans le champ de l'évaluation scolaire, une démarche de mise en cohérence des activités d'évaluation du système scolaire** déjà existantes ou à venir.

Pour atteindre ces objectifs, le Cnesco a choisi un positionnement qui se distingue par plusieurs caractéristiques.

1. UNE LARGE OUVERTURE À LA RECHERCHE EN ÉVALUATION DES ACQUIS DES ÉLÈVES, DES DISPOSITIFS ET DES POLITIQUES SCOLAIRES

Les personnalités qualifiées du Cnesco sont des **chercheurs spécialistes de l'évaluation du système scolaire et issus de disciplines complémentaires** : économie de l'éducation, sociologie de l'éducation et de l'action publique, psychologie, sciences de l'éducation, géographie et science politique (cf. annexe 1).

Le Cnesco, pour conduire son travail d'évaluation et de diffusion des résultats de la recherche, a également constitué un réseau de **deux cents chercheurs et experts internationaux, et de partenaires scientifiques** (laboratoires de recherche, grands organismes de recherche spécialisés, etc.).

Le Cnesco est **le lieu d'échanges, privilégié et institutionnalisé**, entre l'école française et le monde de la recherche spécialisée en évaluation de l'éducation.

Depuis son lancement, le Cnesco travaille en collaboration avec de nombreux partenaires français et internationaux (universités et instituts d'études).

En France :

- Centre de Recherche sur l'Éducation, les Apprentissages et la Didactique (CREAD)
- Université de Bretagne Occidentale, Université Rennes 2
- Centre de Recherche en Éducation de Nantes (CREN) - Université de Nantes
- École d'Économie de Paris (PSE)
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)
- Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye - Universités de Cergy-Pontoise et de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- Institut de Recherche sur l'Éducation (IREDU)
- Université de Bourgogne
- Laboratoire Acté
- Université de Clermont-Ferrand
- Laboratoire Espaces et Sociétés (ESO) - Université Rennes 2, Maison de la Recherche en Sciences Sociales
- Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST) – CNRS, Université d'Aix-Marseille
- Université Nice Sophia Antipolis

À l'étranger :

- London School of Economics (LSE) - Royaume-Uni
- Oxford University - Royaume-Uni
- Université de Genève (UNIGE) – Suisse
- Université de Liège - Belgique

2. UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE MAJEURE

L'internationalisation des activités du Cnesco s'affirme dans plusieurs directions :

- l'appel à des **universitaires étrangers comme membres du Cnesco et l'association avec des chercheurs internationaux et des universités étrangères**, comme la London School of Economics (Angleterre), Oxford University (Angleterre), l'université de Liège (Belgique), l'université de Genève (Suisse), The Century Foundation (États-Unis) ;
- la **coopération avec des alter ego internationaux du Cnesco** tels que : Education Endowment Foundation (Angleterre), Agencia de Calidad de la Educación (Chili), Beijing Normal University (Chine), Conseil supérieur de l'éducation (Québec), Instance Nationale de l'Évaluation (Maroc) ;
- les relations privilégiées avec **des organisations internationales** comme l'Agence européenne pour l'éducation inclusive et adaptée et le Secteur de l'éducation de l'UNESCO ;
- plus largement **une dimension de comparaisons internationales incluses systématiquement dans les travaux du Cnesco** ;
- l'orchestration, en partenariat avec d'autres institutions, de **conférences de comparaisons internationales** qui ouvrent les praticiens français à l'analyse étayée scientifiquement des politiques, dispositifs et pratiques scolaires mis en œuvre à l'étranger.

Ouvert sur la recherche à l'international, le Cnesco souhaite également développer une évaluation qui permet d'échanger avec les acteurs de l'école.

Résolument appuyé sur la recherche, le Cnesco est aussi ouvert à l'international.

Projet Erasmus + : une expérimentation européenne sur les projets citoyens

En 2016, le Cnesco a participé au montage du projet expérimental ACT (*ACTive citizenship projects to enhance pupils' social and civil competences*) portant sur l'éducation à la citoyenneté, dans le cadre du programme Erasmus + de l'Union européenne. Un des axes de ce programme est de promouvoir la coopération transnationale et de susciter des expérimentations de pratiques innovantes, en l'occurrence la mise en place et la conduite de projets citoyens dans les établissements scolaires. Le projet ACT a été retenu par la Commission européenne en décembre 2016 et se déroulera sur une période de trois ans (2017-2020). Outre la France, il impliquera l'Angleterre, l'Espagne et la Grèce. Au niveau national, il sera réalisé en partenariat avec le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, l'École d'Économie de Paris et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye.

Avec une formation des enseignants en amont de l'année scolaire et un suivi tout au long de l'année, le projet ACT vise à **tester des modalités innovantes d'apprentissage et d'évaluation des élèves fondées sur leur implication active**, qui leur permettent de se former en allant au-delà de connaissances apprises pendant les heures dédiées à l'éducation à la citoyenneté et de prendre en compte toutes les dimensions de cet enseignement. Le volet évaluatif du projet, dans lequel le Cnesco est fortement impliqué, porte sur l'évolution des comportements, compétences, connaissances et croyances citoyennes des élèves ainsi que sur celles des attitudes et des pratiques de leurs enseignants. Il s'agit d'une expérience randomisée avec des volets quantitatifs et qualitatifs dans une centaine de collèges de chaque pays.

3. UNE ÉVALUATION PARTICIPATIVE GRÂCE À L'EXISTENCE D'UN COMITÉ CONSULTATIF ACTIF

Le Cnesco est soucieux de créer une dynamique qui serve de levier au changement dans l'institution scolaire. Pour cela, il met en œuvre une « évaluation participative » qui lie la construction d'une évaluation externe indépendante à des échanges étroits avec les acteurs du monde scolaire. **Le Cnesco s'est ainsi doté d'un comité consultatif (cf. annexe 2) qui réunit toutes les parties prenantes du monde de l'éducation.** Cette gouvernance favorise les regards croisés sur les dispositifs d'évaluation ainsi que la diffusion des résultats auprès des praticiens et du grand public.

Par ailleurs, **le Cnesco développe des activités qui visent spécifiquement à établir des ponts entre le monde scientifique et celui des praticiens, comme le cycle de conférences de consensus conçu comme un levier pour le changement des pratiques professionnelles.** Ces conférences de consensus placent les praticiens au cœur du dispositif évaluatif. Ceux-ci peuvent être sollicités en amont d'une conférence pour

participer à une revue de questions leur permettant de faire remonter leurs interrogations concrètes sur la thématique étudiée. Durant les séances publiques, un jury de praticiens auditionne les experts, en vue de rédiger, à huis clos, les recommandations de la conférence.

Dans le cadre de la conférence de consensus sur la différenciation pédagogique (mars 2017), des acteurs de terrain de 22 académies ont fait remonter, fin 2016, leurs interrogations qui ont servies de base à l'élaboration des questions aux experts.

Enfin, les conférences de comparaisons internationales proposent plusieurs sessions en ateliers, permettant à tous les praticiens, intervenants et participants, de réfléchir sur des thématiques concrètes afin de proposer des pistes de préconisations.

Afin d'accroître ses ressources, le Cnesco fait appel à des partenaires multiples.

4. UNE ORGANISATION EN RÉSEAUX APPUYÉE SUR DES PARTENARIATS FORTS

Les missions confiées au Cnesco sont ambitieuses et requièrent de nombreuses compétences scientifiques et organisationnelles qui militent en faveur d'un réseau de partenariats pour **faire de chaque projet du Cnesco une co-évaluation ou une co-activité.**

Ainsi, chaque activité du Cnesco repose sur des partenariats.

Depuis son lancement, le Cnesco travaille avec les partenaires suivants :

■ **pour les conférences de consensus :**

l'Institut français de l'éducation (Ifé/ENS de Lyon), le réseau des Espé, Réseau Canopé et l'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR) ;

■ **pour les conférences de comparaisons**

internationales : le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) du Québec, le secteur de l'Éducation de l'UNESCO, l'Agence européenne pour l'éducation inclusive et adaptée, le Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST) et le Centre d'Études et de Recherches sur les qualifications (Céreq) ;

■ **pour les conférences virtuelles interactives :**

Université Sorbonne Nouvelle – Paris III, Réseau Canopé et l'Ifé/ENS de Lyon ;

■ **pour les forums en région :**

France Culture, la Ligue de l'Enseignement, Réseau Canopé, le Conseil régional de Picardie, le Conseil régional d'Aquitaine, l'agglomération d'Est-Ensemble, les villes de Libourne, Rennes, Bondy et Nantes.

Afin de répondre à la mission de diffusion des résultats des évaluations, le Cnesco s'attache à créer des canaux de communication divers pour toucher l'ensemble des acteurs de l'Éducation.

5. UNE DIVERSITÉ DES PRODUCTIONS POUR REEMPLIR DES MISSIONS MULTIPLES ET ATTEINDRE DES PUBLICS VARIÉS

Le Cnesco, outre la production de rapports scientifiques, dont l'appropriation par les praticiens est de façon générale très variable, développe, en complément, des activités de natures multiples qui visent une large diffusion des résultats des évaluations et de la recherche.

LES 6 FORMATS D'ACTIVITÉS DU CNESCO

CONFÉRENCE DE CONSENSUS

À partir de ressources d'évaluations scientifiques produites par le Cnesco, un jury d'acteurs de la communauté éducative est chargé d'auditionner des experts de disciplines variées pour produire des recommandations.

Sujets traités : redoublement et alternatives, nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture.

CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

À partir de ressources d'évaluations scientifiques sur les politiques scolaires produites par le Cnesco, un public de décideurs français et internationaux réunis et échantent autour des politiques publiques afin de proposer des préconisations.

Sujets traités : mixités à l'école, école et handicap, enseignement professionnel.

RAPPORT

Des évaluations quantitatives et qualitatives pluridisciplinaires sont développées dans la durée, pour évaluer l'état de l'école.

Sujets traités : évaluation des élèves dans la classe, éducation à la citoyenneté, inégalités à l'école, attractivité du métier d'enseignant, comparaison des évaluations PISA et TIMSS.

NOTE D'ACTUALITÉ

Des analyses courtes d'évaluations scientifiques répondent aux questions du grand public.

Sujets traités : école et citoyenneté, école et immigration, enquête constitution des classes, baccalauréat, les enquêtes internationales TIMSS et PISA.

CONFÉRENCE VIRTUELLE INTERACTIVE

Des échanges en direct et à distance sont ouverts entre des experts d'une thématique et des acteurs de terrain sur les évaluations du Cnesco.

Sujets traités : nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture, comparaison des évaluations PISA et TIMSS, mixité à l'école dans les territoires.

FORUM EN RÉGION

Des débats citoyens sont organisés en région autour des résultats de la recherche et des évaluations valorisant les expériences locales innovantes.

Sujets traités : mixité sociale, égalité filles-garçons, citoyenneté, alliances éducatives (école, parents, associations, collectivités).

6. UN ACCÈS AISÉ ET INTERACTIF AUX PUBLICATIONS DU CNESCO GRÂCE AU MULTIMÉDIA

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des résultats de la recherche et des évaluations, le Cnesco porte une attention particulière à l'utilisation des outils numériques.

En outre, toutes les conférences du Cnesco (conférences de consensus et conférences de comparaisons internationales) sont systématiquement diffusées en direct et les vidéos des interventions des experts sont proposées en rediffusion dans le cadre de dossiers de ressources multimédias. Cette démarche permet de décentraliser la diffusion des travaux du Cnesco et de toucher un large public.

En 2016, le Cnesco a organisé quatre conférences virtuelles interactives (nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture, comparaison PISA-TIMSS et mixités à l'école dans les territoires) permettant aux acteurs de terrain d'interroger et d'échanger avec les experts.

7. DES RÉPONSES AUX BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT DES ACADÉMIES ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Suite à ses publications, le Cnesco a reçu de nombreuses sollicitations d'académies et de collectivités territoriales, témoignant d'un besoin important de diffusion des évaluations dans la formation de formateurs et la formation continue, et d'accompagnement dans la mise en œuvre de politiques locales.

En 2016, le réseau d'experts du Cnesco est intervenu dans des formations devant plusieurs centaines d'inspecteurs et conseillers pédagogiques des académies de Lyon (nombres et calcul au primaire) et de Créteil (nombres et calcul au primaire et compréhension en lecture). Plusieurs milliers d'enseignants du Haut-Rhin ont également participé à une visio-conférence (nombres et calcul au primaire), accompagnés dans leur circonscription par leur inspecteur et conseillers pédagogiques.

Le Cnesco poursuit également son travail sur les mixités à l'école en accompagnant les travaux du réseau issu de la conférence de juin 2015. De nombreux acteurs de terrain, en collectivités territoriales et en services académiques, ont sollicité le réseau et travaillent de façon collégiale afin de partager leurs expériences et de bénéficier de l'expertise du réseau.

8. UNE MÉTHODE ORIGINALE EN 5 ÉTAPES

Afin que ses travaux évaluatifs contribuent aux changements institutionnels et à l'évolution des pratiques des acteurs de terrains, le Cnesco, pour chacune des thématiques traitées, suit une démarche systématique en cinq étapes : la production d'évaluations scientifiques pour permettre une analyse objectivée de la situation de l'école sur la thématique traitée, l'enrichissement du questionnement du conseil grâce à l'analyse des interrogations des acteurs de terrain, les échanges entre des experts et des membres de la communauté éducative, notamment pour proposer des préconisations, la diffusion à l'ensemble de la communauté éducative des évaluations et préconisations du Cnesco et enfin, le suivi évaluatif de la mise en œuvre de ces préconisations.

C'est cette méthode rigoureusement conduite pour chaque thématique et activité du Cnesco, grâce aux apports du réseau des chercheurs-associés au Cnesco, qui permet au final au conseil de mener des évaluations scientifiques et indépendantes au service des progrès de l'école française.

Le tableau page suivante détaille ces cinq étapes, en prenant pour exemple deux thématiques centrales de l'année 2015 dont l'activité s'est poursuivie en 2016 : la mixité sociale à l'école (conférence de comparaisons internationales en juin 2015) et les nombres et le calcul au primaire (conférence de consensus en novembre 2015).

LES CINQ PHASES DE LA MÉTHODE DE TRAVAIL DU CNESCO





	Conférence de comparaisons internationales sur les mixités sociales à l'école	Conférence de consensus sur les nombres et le calcul au primaire
PRODUIRE DES ÉVALUATIONS	Première évaluation de la ségrégation sociale et scolaire au collège et au lycée en France. Production d'une synthèse de la littérature scientifique sur les effets de la mixité sociale sur les apprentissages et les attitudes des élèves vis-à-vis de la société. Mise en place d'une évaluation des politiques publiques mises en œuvre dans les différents pays de l'OCDE.	Quatre rapports sur les premiers apprentissages des nombres et des opérations : ■ bilan scientifique des premiers apprentissages ; ■ évaluation des acquis des élèves ; ■ évaluation des manuels scolaires ; ■ évaluation des pratiques enseignantes en éducation prioritaire.
ENRICHIR LE QUESTIONNEMENT AVEC LES ACTEURS DE TERRAINS	Un comité d'organisation, réunissant toutes les parties prenantes du dossier (Éducation nationale, collectivités territoriales, acteurs de la politique de la Ville, parents d'élèves, etc.) a réalisé le programme de la conférence et des ateliers.	Consultations auprès de professeurs des écoles, d'IEN et d'experts pour formuler des questions en la matière. Ces questions, synthétisées sous la forme de huit interrogations larges, ont été transmises à des scientifiques spécialisés qui rédigent leurs réponses par écrit et les communiquent lors des séances publiques.
ÉCHANGER COMPRENDRE ET TROUVER DES SOLUTIONS LORS DE CONFÉRENCES PUBLIQUES	Format de l'activité : une conférence internationale réunit des experts français et étrangers pour élaborer des préconisations. Public visé : décideurs de l'Éducation nationale, des collectivités territoriales, de la politique de la ville, des associations...	Format de l'activité : une conférence de consensus avec un jury d'acteurs de terrain (enseignants, parents, formateurs, inspecteurs...) qui rédige, à huis clos, ses recommandations. Public visé : formateurs en Éspé, Inspecteurs, conseillers pédagogiques, enseignants, parents.
DIFFUSER LARGEMENT LES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS ET DE LA RECHERCHE	Information / formation : ■ un dossier de ressources consulté 38 100 fois ; ■ deux forums «Rue des écoles» France Culture réalisés sur ce thème à Amiens et à Bordeaux ; ■ un dossier d'auto-formation élaboré par l'ESENESR et Réseau Canopé. Couverture médiatique : 190 insertions médiatiques (dont 130 dans la presse généraliste).	Information / formation : ■ un dossier de ressources consulté 53 300 fois ; ■ des vidéos vues 8 300 fois ; ■ Conférence virtuelle interactive (7 900 vues). Couverture médiatique : 55 insertions médiatiques (dont 30 dans la presse généraliste).
SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES PRÉCONISATIONS CENTRALES	■ La constitution et l'animation d'un réseau de décideurs, répondant à des sollicitations des acteurs de terrain (académies, collectivités territoriales). ■ La réalisation d'une enquête auprès des chefs d'établissement sur les pratiques de constitution des classes. ■ L'élaboration d'une conférence virtuelle interactive en partenariat avec @MADOS et l'Association des Régions de France (ARF), sur la mixité sociale dans les territoires.	■ Le Cnesco et le président de la conférence sont intervenus devant plusieurs centaines de formateurs, inspecteurs et conseillers pédagogiques des académies de Lyon et de Créteil. ■ Plusieurs milliers d'enseignants du Haut-Rhin ont également participé à une visio-conférence accompagnés dans leur circonscription par leur inspecteur et conseillers pédagogiques.



Section 3

Une activité très soutenue



SECTION 3

Une activité très soutenue

L'activité du Cnesco se décline selon les trois principaux axes présentés ci-dessous qui correspondent à ses missions :

1. l'évaluation du fonctionnement et des résultats du système scolaire ;
2. l'expertise en méthodologie d'évaluation dans l'éducation ;
3. la contribution à la diffusion des résultats des évaluations et des principaux enseignements de la recherche.

Mission 1. Évaluer le fonctionnement et les résultats du système scolaire

Le Cnesco a développé cette première activité centrale à partir d'une vision problématisée de l'évaluation (les questions qui se posent à l'école française) dans le cadre de thématiques bien repérées dans son *Programme d'orientations stratégiques 2014-2017*.

1. UNE VISION PROBLÉMATISÉE ET ÉLARGIE DE L'ÉVALUATION DU SYSTÈME SCOLAIRE

S'appuyant sur les objectifs fixés à l'école française par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, **le Cnesco s'attache à évaluer différentes dimensions du système scolaire, depuis les pratiques enseignantes dans la classe jusqu'aux politiques et dispositifs mis en œuvre dans le cadre scolaire français**, en lien, dans certains cas, avec les collectivités territoriales et autres partenaires du ministère de l'Éducation nationale.

L'activité du Cnesco vise à la fois :

- **l'évaluation de la pertinence des politiques et dispositifs scolaires** (les cadres réglementaires permettent-ils, au moins théoriquement, d'atteindre les objectifs fixés par la loi ?) ;
- **l'évaluation de leur mise en œuvre à tous les échelons territoriaux du système scolaire** (l'application sur le terrain est-elle en conformité avec les cadres législatifs et réglementaires ?) ;
- **l'évaluation des effets de certains dispositifs et politiques scolaires**, quand leur mise en œuvre est effective.

Le domaine couvert par le Cnesco comprend les niveaux d'enseignement primaire et secondaire ainsi que la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, en métropole et dans les Outre-mer. Il peut intégrer une analyse de l'activité

des collectivités territoriales ou d'autres ministères (Politique de la Ville, etc.) quand ceux-ci développent des programmes éducatifs en lien étroit avec l'Éducation nationale.

Le Cnesco a défini son périmètre d'activité et ses objets d'évaluation non pas par des entrées fonctionnelles (niveau d'enseignement, filière, etc.) ni par des réformes, mais par des problématiques larges permettant de porter un regard scientifique et systémique sur l'école au moment où elle doit faire face à de nombreux défis (*cf.* thématiques décrites dans la partie suivante).

Forte de l'expertise de ses membres en évaluation de l'éducation, l'activité du Cnesco se fonde sur les plus récentes méthodologies d'évaluations quantitatives et qualitatives pluridisciplinaires.

Les rapports scientifiques du Cnesco s'appuient sur les composantes suivantes :

- **des diagnostics scientifiques inter-disciplinaires**, développés dans des perspectives internationales et historiques, qui permettent de positionner le cas français contemporain au regard de la thématique analysée ;
- **des travaux de comparaisons internationales** qui permettent de contextualiser plus largement la thématique ;
- **des synthèses de littérature scientifique**, notamment sur les effets de certains dispositifs, des politiques scolaires et des pratiques pédagogiques ;
- **l'analyse des réformes en cours** dont une évaluation pluriannuelle peut alimenter la thématique ;
- **l'identification de nouveaux instruments** pour faire progresser l'évaluation (base de données statistiques, avancées méthodologiques nécessaires, outils d'évaluation, etc.) ;

■ **des préconisations**, de court, moyen et long termes, en matière de politiques et de dispositifs scolaires ainsi que de pratiques professionnelles pour améliorer l'École.

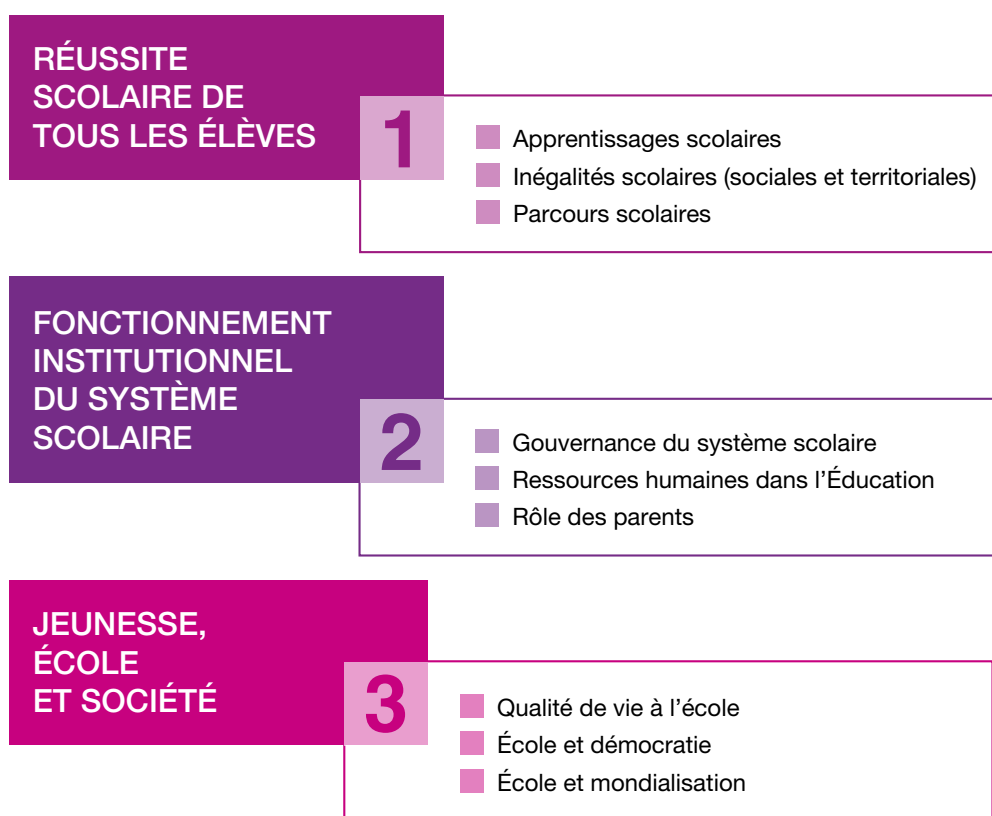
Enfin, si l'activité du Cnesco s'inscrit dans le moyen/long terme, temporalité en lien avec le développement d'une évaluation de qualité, le conseil est aussi capable, compte tenu du travail de fond réalisé en continu sur un ensemble large de thématiques, de se mobiliser sur le court terme, pour éclairer l'actualité scolaire par les résultats des évaluations et de la recherche.

2. TROIS PÔLES D'ACTIVITÉ POUR LES PRODUCTIONS DU CNESCO

Dans son *Programme d'orientations stratégiques 2014-2017*, les interrogations du Cnesco ont été groupées en trois pôles qui se déclinent en neuf thématiques plus précises présentées dans le tableau ci-dessous.

Chacun de ces trois pôles est présenté ci-après.

LES THÉMATIQUES DE TRAVAIL DU CNESCO



Pôle 1 : La réussite scolaire de tous les élèves

Par ce premier pôle d'activité, le Cnesco se préoccupe de la réussite des élèves dans sa dimension strictement scolaire et s'attache ainsi à une évaluation interne des résultats du système scolaire, selon plusieurs dimensions qui constituent les thématiques de ce pôle.

La thématique 1 « Les apprentissages scolaires »

porte sur la capacité du système scolaire à s'approprier (à tous les niveaux de son administration) les évolutions pédagogiques qui voient le jour actuellement et dont la pertinence doit aussi être questionnée (nouvelles orientations curriculaires en termes de compétences, suivi plus individualisé des élèves, mobilisation du numérique, etc.).

Travaux réalisés :

- Rapport scientifique sur l'évaluation des élèves en classe (décembre 2014)
- Conférence de consensus sur l'enseignement et l'apprentissage des nombres et du calcul au primaire (novembre 2015)
- Conférence de consensus sur la compréhension en lecture (mars 2016)

Travaux à venir :

- Conférence de consensus sur la différenciation pédagogique (2017)
- Conférence de consensus sur les savoirs fondamentaux (2018)

La thématique 2 « Les inégalités à l'école » concerne l'accroissement des inégalités sociales à l'école durant la dernière décennie, l'évolution des inégalités de genre, la persistance des inégalités liées à l'origine nationale, les inégalités territoriales trop souvent tues, notamment en ce qui concerne les résultats, l'orientation mais aussi l'offre de formation. Les politiques scolaires et non scolaires (fiscales, résidentielles, etc.) qui, en France, ont pu favoriser ces inégalités, doivent être analysées de la maternelle au lycée. L'inclusion scolaire de tous les élèves, notamment de ceux en situation de handicap, a été étudiée. Les réformes qui, à l'étranger, ont contrarié le développement d'écoles reproductrices, ont été aussi analysées ; des revues de la littérature scientifique ont été produites pour mettre en évidence ces politiques et pratiques qui ont fait leurs preuves en matière de réduction des inégalités à l'école et d'inclusion scolaire.

Travaux réalisés :

- Conférence de comparaisons internationales sur les mixités sociales, scolaires et ethnoculturelles à l'école (juin 2015)
- Forum « Rue des écoles » sur les égalités filles/garçons à l'école (octobre 2015)
- Conférence de comparaisons internationales sur l'école inclusive et le handicap (janvier 2016)
- Rapport scientifique sur les inégalités à l'école (septembre 2016)

Travaux à venir :

- Rapport scientifique sur les inégalités scolaires d'origine territoriale (février 2017)

La thématique 3 « Les parcours scolaires » s'intéresse à la rigidité des parcours d'élèves à l'intérieur du système scolaire, notamment au lycée entre les voies générales, technologiques et professionnelles, ainsi qu'à la problématique Bac-3/Bac+3. Le sous-développement des passerelles vers l'emploi (formation en alternance, apprentissage, etc.), la rareté des formations de la seconde chance pour lutter contre le décrochage scolaire et la création des nouveaux dispositifs d'orientation sont aussi analysés. La faiblesse des dialogues entre les niveaux d'enseignement, qui favorise les pertes de repères pour les élèves socialement défavorisés, est étudiée.

Travaux réalisés :

- Conférence de consensus sur le redoublement et ses alternatives (janvier 2015)
- Conférence de comparaisons internationales sur l'enseignement professionnel (juin 2016)
- Note d'actualité sur le baccalauréat (juin 2016)

Travaux à venir :

- Conférence de comparaisons internationales sur le décrochage (2017)

De même que les élèves et leur réussite scolaire, le système scolaire est également l'objet des analyses du Cnesco.

Pôle 2 : Le fonctionnement institutionnel du système scolaire

Par ce deuxième pôle d'activité, le Cnesco s'attache à une analyse de l'école comme organisation.

La thématique 4 « La gouvernance du système scolaire » porte sur la capacité des acteurs du système scolaire – l'Éducation nationale et ses multiples partenaires – à réformer l'école, dans le cadre dessiné par la loi de refondation de 2013. Cette thématique est caractérisée par une vision systémique de la réforme, par l'inclusion d'acteurs nouveaux, hier périphériques, et par l'accent mis sur les dispositifs à dimension pédagogique qui font le pari difficile d'une réforme de l'école par une évolution des pratiques pédagogiques dans les classes. Sont examinées les capacités de pilotage du niveau national, et celles des échelons intermédiaires où se développent des politiques académiques plurielles en lien avec d'autres acteurs locaux – collectivités territoriales, administrations déconcentrées hors Éducation nationale, usagers, monde de l'entreprise, associations, etc. – ainsi que la gestion des établissements scolaires. Cette thématique est étudiée dans chaque évaluation du Cnesco qui comporte une analyse des principales politiques et des dispositifs mis en œuvre.

Travaux réalisés :

- Rapport scientifique sur les inégalités à l'école (septembre 2016)

Travaux à venir :

- Rapport scientifique sur les inégalités territoriales (2017)
- Conférence de comparaisons internationales sur la réforme, la gouvernance et le rôle des parents (2018)

La thématique 5 « Les ressources humaines dans l'Éducation » porte plus particulièrement sur deux interrogations vives du champ large des ressources humaines. Tout d'abord, elle examine la capacité du système scolaire à améliorer l'attractivité des métiers de l'éducation en prenant en compte leurs évolutions (filères de formation, modes de recrutement, carrières, conditions de travail, etc.). La formation initiale et continue des personnels d'éducation est aussi centrale pour cette thématique, notamment dans un cadre de comparaison internationale des systèmes de formation dans les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

Travaux réalisés :

- Rapport scientifique sur l'attractivité du métier d'enseignant (novembre 2016)

Travaux à venir :

- Rapports scientifiques sur la formation des enseignants (2018)
- Conférence de comparaisons internationales sur la formation des enseignants (2018)

La thématique 6 « Le rôle des parents » s'intéresse aux parents en tant qu'usagers et partenaires privilégiés de la réussite de leurs enfants. La prise en compte des familles, notamment des familles socialement défavorisées, contribue à la démocratie à l'école et à la réduction des inégalités scolaires. Plus généralement, les rôles et les positionnements des parents dans l'école font l'objet d'une attention particulière tout au long des analyses conduites pour l'ensemble des thématiques du programme d'activité du Cnesco.

Travaux réalisés :

- Enquête sur le processus de constitution des classes (septembre 2015)
- Forum « Rue des écoles » sur les alliances éducatives (novembre 2016)

Travaux à venir :

- Conférence de comparaisons internationales sur la réforme, la gouvernance et le rôle des parents (2018)

Pôle 3 : Le jeune, l'école et la société

Ce troisième pôle d'activité du Cnesco, complémentaire des deux premiers centrés sur l'élève et l'école comme organisation, s'intéresse à des dimensions de l'évaluation scolaire jusqu'alors peu développées en France : **l'intégration du jeune (et non plus seulement de l'élève) dans le système éducatif dans l'ensemble de ses dimensions personnelles et, plus largement, les effets de l'école sur la société, selon les dimensions démocratique, économique, sociale et culturelle.**

La thématique 7 « La qualité de vie à l'école », au-delà des acquisitions scolaires, s'intéresse à la prise en compte des dimensions psycho-sociale et physiologique du jeune au sein de l'école : les climats de classe et d'établissement, les motivations des élèves, la santé dont les addictions, la restauration scolaire, les activités parascolaires et notamment sportives, l'organisation spatiale des établissements, les transports scolaires, etc.

Travaux à venir :

- Colloque scientifique sur la qualité de vie à l'école, en partenariat avec l'université de Nantes et le Centre de recherche en éducation de Nantes (2017)
- Rapports scientifiques sur la qualité de vie à l'école (cadre institutionnel, restauration scolaire, cadre de vie, santé, précarité, handicap, interactions entre acteurs...)

La thématique 8 « L'école et la démocratie » est un champ de recherche très peu exploré en France mais très présent dans la littérature scientifique étrangère, notamment anglo-saxonne. Elle analyse l'école en tant qu'espace pré-civique où se développent des dispositifs d'apprentissage de la citoyenneté dans la variété de leurs dimensions (éducation civique, participation active des élèves à la gouvernance des établissements, etc.). Elle examine la mise en œuvre de tels dispositifs en France, au regard des pratiques qui se développent à l'étranger, ainsi que les liens possibles entre ces formes d'apprentissage civique et les socialisations politiques et associatives des très jeunes adultes, aujourd'hui en retrait en France, sur nombre de dimensions (absentéisme électoral, fort impact du diplôme sur l'engagement politique et associatif au regard des pays de l'OCDE, etc.).

Travaux réalisés :

- Rapport scientifique (avril 2016)
- Forum « Rue des écoles » (avril 2016) sur l'éducation à la citoyenneté

Travaux à venir :

- Enquête sur l'éducation des jeunes à la citoyenneté (2017-2018)
- Projet européen Erasmus+ sur l'expérimentation de projets citoyens (2017-2020)

La thématique 9 « L'école et la mondialisation »

porte sur la capacité de l'école française à doter les jeunes, notamment ceux issus des milieux les plus défavorisés socialement, des moyens de réussir une intégration choisie et non subie dans un contexte de globalisation économique et culturelle. Elle examine notamment les apprentissages des langues étrangères, les enseignements visant l'interculturalité, la mobilité scolaire internationale, etc. Ce champ est pour l'instant sous-investi par les évaluateurs traditionnels de l'école.

Au-delà de sa première mission d'évaluation du système scolaire, il est aussi attendu légalement du Cnesco qu'il garantisse une évaluation de qualité par les évaluateurs internes à l'Éducation nationale et qu'il pose un regard distancié sur les outils d'évaluation internationaux comme PISA.

Travaux réalisés :

- Rapport de comparaison et d'analyse des évaluations internationales PISA et TIMSS (novembre 2016)
- Notes d'actualité d'analyse des résultats 2015 des évaluations internationales TIMSS (novembre 2016) et PISA (décembre 2016)

Travaux à venir :

- Rapport scientifique sur la mobilité scolaire internationale (2019)

Mission 2. Le Cnesco comme centre d'expertise sur les méthodologies d'évaluation en éducation

La mission d'évaluation des méthodologies des évaluations internes au ministère de l'Éducation nationale ainsi que de celles des évaluations internationales conduit le Cnesco à s'affirmer comme **expert sur les méthodologies d'évaluation en éducation**. Les formes de cette activité sont multiples : rapports sur les méthodologies des enquêtes internationales, appui à la réflexion sur les outils de mesure en développement pour appréhender scientifiquement des phénomènes (comme l'ampleur de la mixité sociale et scolaire), appui en méthodologie d'évaluation aux projets d'expérimentation du MENESR (comme pour le projet Erasmus +). **Cette expertise reconnue à l'international permet au Cnesco de développer des actions de coopération à l'étranger qui renforcent le rayonnement scientifique de la France.**

1. DES RAPPORTS SUR DES MÉTHODOLOGIES D'ÉVALUATION NATIONALES ET INTERNATIONALES

Une analyse comparative des évaluations internationales PISA³ (OCDE⁴) et TIMSS⁵ (IEA⁶) a été produite à l'occasion de la publication des résultats des enquêtes PISA et TIMSS 2015.

Cette analyse porte sur deux grands axes : le premier, d'ordre méthodologique, concerne la préparation des enquêtes, les processus d'élaboration de leurs « instruments » (tous les supports qui servent à leur mise en œuvre), le mode de passation des tests par les élèves, et la manière de rendre compte des résultats (la construction des « échelles »). Le second axe du rapport est d'ordre didactique : il s'intéresse aux contenus des tests qui sont proposés aux élèves, et analyse ce qui est demandé aux élèves en termes de connaissances et de compétences à mettre en œuvre. Ce rapport a donné lieu à une présentation lors d'une conférence virtuelle interactive en direction des académies.

2. UN SOUTIEN À L'ÉVALUATION DES EXPÉRIMENTATIONS

Dans le cadre du programme Erasmus + de l'Union européenne, le Cnesco participera au projet expérimental ACT (*ACTive citizenship projects to enhance pupils' social and civil competences*) en partenariat avec le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, l'École d'Économie de Paris et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Ce projet, portant sur l'éducation à la citoyenneté, se déroulera sur une période de trois ans (2017-2020). Outre la France, il implique l'Angleterre, l'Espagne et la Grèce.

Avec une formation des enseignants en amont et un suivi tout au long de l'année scolaire, le projet ACT vise à **tester des modalités innovantes d'apprentissage et d'évaluation des élèves fondées sur leur implication active**, qui leur permettent de se former en allant au-delà de connaissances apprises pendant les heures dédiées à l'éducation à la citoyenneté et de prendre en compte toutes les dimensions de cet enseignement. Le volet évaluatif du projet porte sur l'évolution des comportements, compétences, connaissances et croyances citoyennes des élèves ainsi que sur celles des attitudes et des pratiques de leurs enseignants. Il s'agit d'une expérience randomisée avec des volets quantitatifs et qualitatifs dans une centaine de collèges de chaque pays. Au-delà de son apport dans la conception de l'expérimentation et de son évaluation lors de la préparation du dossier, le Cnesco apportera son expertise scientifique tout au long du déroulement du projet ACT. En particulier, il sera chargé de garantir que, dans l'ensemble des pays partenaires, les conditions de mise en œuvre de l'expérimentation et de standardisation de l'évaluation, telles qu'elles ont été définies dans le projet, seront respectées.

3 Programme for International Student Assessment (PISA)

4 Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)

5 Trends in international Mathematics and Science Study (TIMSS)

6 International Association for the Evaluation of Educational Achievement (IEA)

3. DES ACTIONS DE COOPÉRATION EN DIRECTION DE L'ÉTRANGER

Fort de son expertise méthodologique, le Cnesco développe des actions de coopération permettant des échanges scientifiques sur les méthodologies d'évaluation et l'avancée des résultats de la recherche en éducation. Dans ce cadre, le Cnesco projette d'organiser, en France, un colloque international des organismes d'évaluation (2018). Il s'agira d'une occasion privilégiée pour **échanger sur de meilleures pratiques en matière d'évaluation des politiques, dispositifs et pratiques**

éducatifs avec des instances internationales similaires à celle du Cnesco. La création d'un réseau d'instances évaluatives est envisagée à partir du travail collectif effectué lors d'un tel colloque. Des échanges bilatéraux avec des organismes d'évaluation en Angleterre (Education Endowment Fund), au Chili (Agencia de Calidad de la Educación) et au Maroc (Instance Nationale d'Évaluation) ont déjà conduit au développement de partenariats visant à la mise en œuvre d'activités en commun, dont l'organisation de conférences jumelles ainsi que la collaboration sur la rédaction de rapports scientifiques.

Mission 3. Promouvoir la culture d'évaluation en direction des professionnels de l'éducation et du grand public

Le Cnesco est aussi chargé de contribuer à la diffusion des résultats des évaluations et des principaux résultats de la recherche pouvant éclairer les pratiques et les représentations tant sociales que professionnelles des acteurs du système scolaire et plus largement du citoyen.

Cette mission essentielle impose la construction d'une stratégie de diffusion des résultats des évaluations qui se traduit en opérations concrètes destinées au monde scolaire, aux médias et au grand public.

1. DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE DIFFUSION DES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS ET DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

Comme de nombreux pays, la France peine à diffuser les résultats des évaluations auprès des acteurs du monde scolaire. Il est donc nécessaire de concevoir la circulation des idées, car elle n'est en rien automatique.

Afin de promouvoir la culture d'évaluation auprès des professionnels de l'éducation et du grand public, à partir de sa logique d'évaluation participative, le Cnesco développe une stratégie de diffusion des résultats scientifiques qui comprend plusieurs dimensions :

- la diffusion de l'évaluation implique une **forte mobilisation de la presse spécialisée et grand public**

(nationale et régionale) dans la communication des résultats (plus de 926 retombées médiatiques depuis sa création) ;

- **la circulation des résultats d'études**, au-delà de la publication des rapports, s'appuie sur de multiples véhicules d'information (conférences de consensus, conférences de comparaisons internationales, conférences virtuelles interactives, interventions lors de formations de formateurs, etc.) ;
- la continuité de la chaîne de diffusion, depuis la production scientifique jusqu'à l'enseignant dans la classe est assurée **en partenariat avec d'autres acteurs du monde scolaire** (information, formation continue/initiale, mutualisation/partage des professionnels de l'éducation aux étudiants des Espé) ;
- des relais d'information sont développés notamment **parmi les cadres du système scolaire** en mettant à leur disposition de nouveaux supports d'information, en partenariat avec les acteurs internes de l'école ;
- **les modalités de diffusion de l'information sont adaptées aux publics visés** (professionnels de l'éducation, parents, élèves, médias, grand public) : dossiers de ressources multimédias, conférences virtuelles interactives, synthèse des rapports etc.



Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des résultats de la recherche, le Cnesco porte une attention particulière à l'utilisation des outils numériques. Ainsi, en 2016, le Cnesco a organisé quatre conférences virtuelles interactives (nombres et calcul au primaire, compréhension en lecture, comparaison PISA-TIMSS et mixités à l'école dans les territoires) permettant aux acteurs de terrain d'interroger et d'échanger avec les experts. Ces conférences virtuelles interactives ont été visionnées par plus de 15 000 acteurs de terrain en quelques semaines. Toutes les conférences du Cnesco sont également diffusées en direct et les vidéos des interventions des experts sont proposées en rediffusion dans le cadre de dossiers de ressources multimédias sur le site Internet du Cnesco.

sur des thématiques constituant des champs de recherche assez profondément travaillés pour parvenir à des conclusions consensuelles et donc, pour les praticiens, à des orientations étayées scientifiquement.

- Le Cnesco a choisi de se servir des nouvelles technologies comme des passerelles pour assurer la diffusion des résultats de son évaluation. Ainsi, le Cnesco met en place des conférences virtuelles interactives, en partenariat avec l'Université de Sorbonne Nouvelle - Paris III, permettant à chacun d'accéder à l'information depuis son ordinateur.
- Le Cnesco organise aussi, en partenariat avec le Ciep, des conférences de comparaisons internationales qui permettent aux décideurs et praticiens français d'échanger avec leurs *alter ego* autour d'expériences internationales de politiques, de dispositifs ou de pratiques scolaires.

2. DES OPÉRATIONS CONCRÈTES DE COMMUNICATION EN DIRECTION DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU MONDE SCOLAIRE ET DU GRAND PUBLIC

Les opérations de communication du Cnesco s'adressent aux acteurs du monde scolaire et au grand public :

- **les opérations en direction de parents et plus largement des citoyens** : les forums « Rue des écoles ». En partenariat avec France-Culture, la Ligue de l'enseignement, Réseau Canopé et des collectivités territoriales, le Cnesco organise des forums de l'éducation en région sur des thématiques grand public comme la mixité sociale, l'égalité filles-garçons, la qualité de vie à l'école, l'éducation à la citoyenneté ou encore les alliances éducatives.
- **les opérations en direction des professionnels de l'éducation** (Éducation nationale, personnels des associations d'éducation populaire, des collectivités territoriales, etc.) :
 - En partenariat avec l'Ifé/ENS de Lyon, le Cnesco organise un cycle pluriannuel de conférences de consensus scientifiques sur des questions vives en éducation, définies en lien avec son comité consultatif (l'efficacité du redoublement, l'apprentissage des nombres et du calcul au primaire, la compréhension en lecture, etc.). Ces rencontres visent à associer étroitement les mondes des praticiens et celui de la recherche

Dans son objectif de répondre aux attentes concrètes des différents acteurs de la communauté éducative, le Cnesco propose un questionnaire de satisfaction aux participants de chaque conférence. **Depuis 2015, les conférences organisées ont toutes rencontré la satisfaction d'une très large majorité des participants** ayant répondu aux questionnaires (entre 94 % et 100 % de satisfaits ou très satisfaits). Ces résultats témoignent, sur le fond et sur la forme, de l'adhésion des acteurs de terrain à une évaluation indépendante, scientifique et participative.

Pour mener à bien ce large ensemble de missions, le Cnesco s'appuie sur un budget dédié de l'Éducation nationale et sur ses partenaires. Il s'appuie également sur une gouvernance qui articule différents réseaux.





Section 4

Les moyens et la gouvernance participative du Cnesco

SECTION 4

Les moyens et la gouvernance participative du Cnesco

Pour remplir ses missions, le Cnesco fonctionne grâce à un budget dédié, limité. Il s'appuie aussi sur des données statistiques transmises par différents partenaires (principalement la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) et sur une gouvernance originale qui mise résolument sur la participation des acteurs de l'école.

1. UN BUDGET MENESR ENRICHİ PAR L'APPORT DES PARTENAIRES DU CNESCO

Pour atteindre ses objectifs ambitieux et développer l'ensemble des activités présentées en annexe 3, **le Cnesco dispose d'un budget propre pour conduire ses activités**. Ce budget est alloué par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR). Ce budget, qui demeure très limité au regard des enjeux d'une évaluation des politiques scolaires, lui permet néanmoins de s'associer à un champ large de partenaires (laboratoires universitaires, Ciep, Ifé/ENS de Lyon, collectivités territoriales, agences d'évaluation indépendante étrangères, etc.) qui contribuent à ses activités.

En matière de ressources humaines, le Cnesco mobilise ses membres, qui pilotent l'ensemble de ses activités. Il collabore avec plus de 200 chercheurs et experts internationaux, et dispose d'une équipe opérationnelle réduite.

Budget et Ressources humaines du Cnesco

	2016
Ressources humaines (en ETP)	7
Rémunération collaborateurs extérieurs	70 000 €
Crédits de fonctionnement/études	275 000 €
TOTAL CRÉDITS	345 000 €

Au-delà, des ressources budgétaires et humaines, l'activité du Cnesco nécessite l'accès à des données quantitatives fournies par différents partenaires.

2. LA GESTION DES DONNÉES STATISTIQUES

Les données statistiques nécessaires à la réalisation du programme d'activité du Cnesco proviennent principalement de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (**Depp**), mais d'autres sources ont pu être mobilisées au cas par cas, et en particulier, l'OCDE, l'Insee, le **réseau Eurydice** de la Communauté européenne et le **Céreq**.

Les **données publiques de la Depp** extraites des publications telles que le RERS (Repères et références statistiques), les Notes d'information, Géographie de l'École, l'état de l'École, le bilan social du MENESR et mises à disposition sur le site Internet du MENESR ont été utilisées. **Une convention bilatérale entre la Depp et le Cnesco**, signée en octobre 2014, a permis au Cnesco d'avoir accès, dans des conditions sécurisées, à des éléments de la base centrale de pilotage (BCP) incluant des données sur les établissements, les élèves, des résultats agrégés sur la réussite des examens, ainsi qu'à l'outil APAE (Aide au pilotage et à l'auto-évaluation des établissements).

La convention a également ouvert l'accès aux données du panel 2007. Elles ont ainsi été exploitées par les chargés de missions du Cnesco et partagées avec des chercheurs dans le cadre de travaux commandés par le Cnesco.



Des informations statistiques internationales ont également été recherchées dans les enquêtes ou les études internationales de l'OCDE (enquête TALIS auprès des enseignants, PISA, etc.) et du réseau Eurydice.

D'autres données publiques ont été exploitées. En particulier, la version agrégée de la base démographie des entreprises a été mobilisée dans le cadre d'une étude sur l'efficacité des cours de soutien privé.

Enfin, d'autres données sont directement issues des enquêtes menées par le Cnesco (avis des élèves sur le redoublement, constitution des classes par les chefs d'établissement et perception des étudiants de licence 3^e année sur le métier d'enseignant).

Pour mettre en œuvre l'action du Cnesco, une équipe opérationnelle ainsi qu'un comité consultatif travaillent en collaboration.

3. LA GOUVERNANCE DU CNESCO

Autour des **membres du conseil**, noyau central qui pilote les activités du Cnesco, interviennent en complémentarité sur des missions bien distinctes :

- une **équipe permanente** chargée de la mise en œuvre des décisions du Cnesco ;
- un **comité consultatif** dont les suggestions enrichissent les réflexions des membres du conseil sur leur programmation stratégique et les activités du Cnesco ; les membres du comité consultatif interviennent de façon opérationnelle pour aider à la politique et aux opérations de diffusion des résultats des évaluations (cf. Annexe 2) ; ils sont réunis par le Cnesco au minimum deux fois par an ; ils participent également à la communication locale sur les forums en région organisés par le Cnesco.

Au total, fort d'un positionnement original et innovant dans le paysage institutionnel de l'évaluation scolaire en France, fondé sur **un lien fort avec la recherche en évaluation de l'éducation, une ouverture résolument internationale et un fonctionnement en réseau**, le Cnesco produit des synthèses scientifiques sur des thématiques très diversifiées de l'évaluation scolaire. **À partir d'évaluations originales, il apporte ainsi des réponses à des questions vives, posées aujourd'hui sur l'école française, et propose des préconisations, étayées scientifiquement, de politiques, de dispositifs ou d'évolution des pratiques professionnelles.**

Il s'assure aussi que les acteurs du monde scolaire d'une part, et les citoyens d'autre part, puissent bénéficier les uns des méthodologies de pointe en évaluation, et les autres des résultats les plus récents des évaluations françaises et internationales.





FICHES

Nombres et calcul au primaire

EN RÉSUMÉ

La maîtrise des nombres et du calcul est primordiale dans le parcours scolaire des élèves. Elle est également essentielle pour l'autonomie du futur citoyen face à des situations de la vie quotidienne dans lesquelles des nombres interviennent. **Alors que la proportion actuelle d'élèves en difficulté en fin d'école primaire est préoccupante, le Cnesco a dressé un état des lieux précis des acquis des élèves qui souligne les difficultés récurrentes qu'ils rencontrent sur les fractions et les nombres décimaux ainsi que sur la maîtrise des opérations.**

Les résultats de l'enquête internationale TIMSS effectuée en 2015 auprès des élèves de CM1 ont confirmé cette situation, qui place la France à l'avant-dernier rang des pays de l'OCDE, juste devant le Chili. Les taux de réussite à certains exercices rendus publics semblent également attester qu'une majorité d'élèves (à ce stade de leur scolarité) rencontrent des obstacles quand il s'agit d'utiliser les fractions ou de raisonner à partir d'informations numériques. L'enquête TIMSS alerte aussi sur **le fait que la proportion des meilleurs élèves est nettement plus faible en France** que dans les autres pays de l'OCDE ayant participé à l'enquête.

Outre une synthèse de la recherche qui a permis d'identifier des enjeux d'apprentissage cruciaux dans le domaine des nombres et du calcul, une étude menée pour le Cnesco a mis en avant la **profusion de manuels scolaires** et leur **diversité de contenus et de rythmes**. Les manuels fixent ainsi les enseignements pour le professeur, mais ne répondent pas toujours aux rythmes d'apprentissage des élèves.

CHIFFRES CLÉS

- Les évaluations nationales montrent que **42 % des élèves ont une maîtrise fragile des mathématiques**, voire de grandes difficultés à l'issue de l'école primaire. Ce score est confirmé par l'enquête TIMSS 2015 (**contre 25 % en moyenne** dans les pays ayant participé à l'enquête).
- En France, **21 % des élèves de fin de CM1 atteignent un niveau élevé selon TIMSS 2015, alors qu'ils sont 36 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.**
- En CE2, la place accordée au domaine « Nombres et calcul » peut varier de 37 % du contenu total à 67 % selon le manuel scolaire choisi.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1 Faire évoluer les pratiques quotidiennes des enseignants

- **Développer la manipulation d'objets** tout au long du primaire, et pas seulement en maternelle.
- **S'appuyer sur l'oral** avant de passer à des écritures symboliques des nombres.
- **Privilégier le calcul mental** par rapport au calcul posé (à l'écrit).
- **Associer l'apprentissage des techniques opératoires à la compréhension des nombres.**

2 Partager avec les parents des occasions d'apprentissage

- **Encourager les parents** à proposer à leurs enfants des situations ludiques contribuant à l'apprentissage des nombres.
- **Indiquer aux familles des ressources en ligne** qui peuvent être utilisées dans le cadre familial en continuité avec le travail conduit à l'école.

3 Mettre à la disposition des enseignants des ressources riches et finalisées pour la classe

Ces ressources doivent **comporter en particulier des textes de savoir** (« ce qu'il faut retenir ») adaptés à la compréhension des élèves, **et des outils pour l'évaluation**.

4 Adapter la formation initiale des enseignants du 1^{er} degré à leur profil et aux enjeux du métier, et les accompagner

Les obstacles potentiels identifiés dans l'acquisition du système de numération seront étudiés de façon à ce que les enseignants puissent **identifier différents chemine-ments que peuvent avoir les élèves**.

5 Intégrer les résultats de la recherche dans les programmes et évaluer leur mise en œuvre

Les programmes relatifs aux nombres et au calcul doivent **contenir des éléments explicitant les intentions et justifiant les choix qui les fondent**.

Les résultats de l'enquête TIMSS 2015 confirment la nécessité de :

6 Mettre en place un grand plan de formation en « calcul mental » et « stratégies de résolution de problèmes » et en évaluer les effets

Renforcer la formation en mathématiques pour les professeurs du **dispositif « Plus de maîtres que de classes »**.

7 Nommer, dans chaque circonscription, des conseillers pédagogiques en mathématiques spécialement formés en didactique des mathématiques

8 Planter, dans chaque école ou réseau d'écoles, un « enseignant ressource » en mathématiques, membre de l'équipe pédagogique existante

L'« enseignant ressource » doit avoir suivi une **spécialisation en mathématiques** en Éspé ou une certification en formation continue.

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Le Cnesco et l'Ifé/ENS de Lyon ont organisé une conférence de consensus intitulée « **Nombres et opérations : premiers apprentissages à l'école primaire** » en novembre 2015. Après avoir pris connaissance de la littérature scientifique, écouté les experts lors des séances publiques, les membres du jury se sont réunis pour aboutir, à la rédaction de recommandations sur l'enseignement et l'apprentissage des nombres et du calcul au primaire.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé à l'Ifé/ENS de Lyon pour l'organisation du cycle de conférences de consensus. L'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR), Réseau Canopé, le réseau des Éspé et le Café Pédagogique ont été également partenaires de ces conférences.

UNE LARGE DIFFUSION

53 300

pages vues sur le dossier de ressources en ligne

55

citations de la thématique dans la presse

16 000

visionnages des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **4 rapports scientifiques d'évaluation** (nov. 2015) :
 - *Les acquis des élèves dans le domaine des nombres et du calcul à l'école primaire*, J-F Chesné et J-P Fischer ;
 - *Un bilan scientifique : les grands enjeux des premiers apprentissages des nombres et opérations au primaire*, M. Fayol ;
 - *Les manuels scolaires de mathématiques à l'école primaire. De l'analyse descriptive de l'offre éditoriale à son utilisation en classe élémentaire*, É. Mounier et M. Priolet ;
 - *Apprentissage et inégalités au primaire : le cas de l'enseignement des mathématiques en éducation prioritaire*, D. Butlen, M. Charles-Pézarid et P. Masselot.

Recommandations et diffusion :

- **1 série de recommandations issues du jury de la conférence** pour favoriser l'apprentissage des nombres et du calcul (nov. 2015) ;
- **1 dossier de ressources** contenant les rapports, les recommandations, les vidéos des experts et des projets innovants (nov. 2015) ;
- **1 conférence virtuelle interactive à destination des praticiens** présentant les recommandations de la conférence (sept. 2016).

Pour consulter le dossier complet : www.cnesco.fr/fr/numeration/

Compréhension en lecture

EN RÉSUMÉ

La maîtrise de la lecture est **une composante essentielle de la réussite scolaire**, un **facteur d'intégration dans la société** et un **atout majeur pour approfondir sa connaissance du monde**, des autres et de soi.

« **Savoir lire** » est une **compétence centrale** qui progresse **de la maternelle à l'enseignement supérieur**. Au-delà des premiers apprentissages, l'enseignement de la lecture évolue au cours du temps et **ne peut pas se restreindre aux seuls moments du cours de français**. De plus, **le développement du numérique modifie les habitudes de lecture** et doit donc être pris en compte dans le cadre de l'apprentissage.

La conférence de consensus s'est attachée à préciser et à approfondir la mise en œuvre et la traduction **des principaux phénomènes en jeu dans l'apprentissage de la lecture dans les pratiques pédagogiques, lors de la scolarité obligatoire**.

CHIFFRES CLÉS

- **En 2015, 40 % des élèves sont en difficulté à la sortie de l'école primaire** : ils ne sont pas en capacité d'identifier le sujet principal d'un texte, de comprendre des informations implicites et de lier deux informations explicites séparées dans le texte (CEDRE 2015).
- **À l'entrée en 6^e, un élève sur cinq avait des difficultés liées à la connaissance de mots du langage courant** (stable depuis 2007) (Depp 2015 – réponses au test SPEC 6).
- **40,5 % des élèves de 15 ans ne maîtrisent pas la lecture** ; 21,5 % sont même en grande difficulté. Les écarts de niveau entre les élèves les plus performants et les moins performants sont très importants (PISA 2015).

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Portant l'attention sur **les éléments fondamentaux de l'apprentissage et de l'enseignement de la lecture**, tout au long de la scolarité obligatoire, les recommandations s'articulent autour de 6 axes.

1 Identifier les mots

- **Enseigner le principe alphabétique et acquérir la capacité d'analyser les mots à l'oral** pour en identifier les composants phonologiques (les syllabes puis les phonèmes) dès la grande section de l'école maternelle.
- **Introduire au moins une dizaine de correspondances graphèmes/phonèmes, dès le début du CP**, afin de permettre aux élèves de décoder des mots de façon autonome.
- **Faire régulièrement des exercices d'écriture** parallèlement à ceux de lecture dès le CP.
- **Faire lire régulièrement les élèves à haute voix.**

- **Poursuivre l'analyse phonologique et l'étude des correspondances graphèmes/phonèmes** tant que l'élève éprouve des difficultés à oraliser les mots écrits tout au long du cycle 2, voire du cycle 3.

2 Développer la compréhension

- **Développer le vocabulaire et la compréhension orale dès l'école maternelle.**
- **Consacrer un temps conséquent à l'étude de la langue** par un travail systématique sur la dimension linguistique (vocabulaire, morphologie, syntaxe, inférences, types de textes), dès l'école maternelle et tout au long de la scolarité obligatoire.
- **Privilégier un enseignement explicite de la compréhension** pour tous les élèves et le prolonger aussi longtemps que nécessaire pour les élèves moyens ou faibles afin d'en faire des lecteurs autonomes.

3 Préparer « l'entrée en littérature »

Enseigner l'identification des différents types de textes (poème, roman, texte documentaire, etc.) et inciter les élèves à réfléchir sur leurs pratiques.

4 Lire pour apprendre

- Consacrer un temps d'apprentissage à la lecture des textes dans chaque discipline.
- Développer des stratégies de lecture-compréhension.
- Contribuer à la lecture de documents dans toutes les matières et participer à des projets interdisciplinaires.

5 Lire à l'heure du numérique

- Former les enseignants à l'utilisation des nouveaux outils pédagogiques, notamment numériques.
- Assurer le développement d'habiletés complexes qui caractérisent la lecture en environnement numérique.

6 Prendre en compte la diversité des élèves

- Faire de l'accès aux compétences de lecture et de compréhension un objectif prioritaire pour tous les élèves, y compris les élèves en difficulté scolaire.
- Identifier les principaux obstacles rencontrés dans l'apprentissage de la lecture pour ensuite proposer des démarches et des outils adaptés, notamment pour les élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages.

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Le Cnesco et l'Ifé/ENS de Lyon ont organisé, en mars 2016, une conférence de consensus « **Lire, comprendre, apprendre** ». Après avoir pris connaissance de la littérature scientifique, écouté les experts lors des séances publiques, les membres du jury se sont réunis pour aboutir, à la rédaction de recommandations sur la compréhension en lecture.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé à l'Institut français de l'Éducation (Ifé/ENS de Lyon) pour l'organisation du cycle de conférences de consensus. L'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR), Réseau Canopé, le réseau des Espé et le Café Pédagogique ont été également partenaires de ces conférences.

UNE LARGE DIFFUSION

Le Cnesco a assuré une large diffusion autour de la conférence et de son dossier de ressources.

53 800

pages vues sur
le dossier de
ressources en ligne

58

citations de la
thématique
dans la presse

12 600

visionnages
des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **1 rapport scientifique d'évaluation** (mars 2016) :
Lire pour comprendre et apprendre : quoi de neuf ?,
M. Bianco ;
- **1 note d'analyse sur les compétences des élèves en français** (mars 2016) :
Compétences des élèves français en lecture et compréhension,
Cnesco.

Recommandations et diffusion :

- **1 série de recommandations issues du jury de la conférence** pour améliorer l'apprentissage continu de la lecture (mars 2016) ;
- **1 dossier de ressources** contenant le rapport, les recommandations, les vidéos des experts et des projets innovants (mars 2016) ;
- **1 conférence virtuelle interactive à destination des praticiens** présentant les recommandations de la conférence (octobre 2016).

Pour consulter le dossier complet : www.cnesco.fr/fr/lecture/



FICHE 3

Inégalités sociales et migratoires à l'école

EN RÉSUMÉ

Le rapport du Cnesco montre que les **inégalités sociales à l'école empruntent des formes multiples** : inégalités de traitement dans les ressources d'apprentissage dont les élèves disposent réellement à l'école, inégalités dans les résultats scolaires, inégalités sociales dans les orientations, dans les diplômes et même dans le rendement des diplômes sur le marché du travail.

L'école hérite d'inégalités sociales et familiales, mais produit à chaque étape de la scolarité des inégalités de natures différentes qui se cumulent et se renforcent. L'école française est aussi marquée par des inégalités scolaires d'origine migratoire malgré un fort investissement dans l'éducation des familles issues de l'immigration (recours aux cours privés, fortes aspirations des familles dans les vœux d'orientation, etc.). Au total, **ces fortes inégalités à l'école placent la France en tête des pays de l'OCDE pour le caractère socialement reproductif de son école.**

CHIFFRES CLÉS

- **PISA 2015 confirme le haut niveau des inégalités sociales au sein de l'école française.** En effet, la France compte parmi les pays de l'OCDE pour lesquels la corrélation des performances avec le milieu socio-économique est la plus forte (20 % en France, contre 13 % en moyenne dans l'OCDE).
- Sur 4h de français par semaine annoncées en classe de 3^e, **le temps d'enseignement effectif serait de 2h30 en éducation prioritaire**, 2h45 hors éducation prioritaire et 3h dans le privé (TALIS 2013).
- **La performance en sciences des élèves issus de l'immigration est inférieure de 62 points à celui des élèves non immigrés** (contre 43 points en moyenne dans les pays de l'OCDE) (PISA 2015).

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

1 Mobiliser la prévention dès les premiers apprentissages

- **Relancer efficacement la maternelle précoce** en proposant des conditions d'apprentissage adaptées aux tout petits. Mener des actions spécifiques de communication en direction des familles issues de l'immigration.
- **Développer l'expérimentation du « professeur des apprentissages fondamentaux »** : formé, dans le cadre de la formation continue, en pédagogie et en didactique pour suivre les apprentissages fondamentaux dès l'entrée à l'école élémentaire et les difficultés scolaires qui peuvent y être associées, le « professeur des apprentissages fondamentaux » pourrait suivre un même groupe d'élèves du CP jusqu'au CE2.

- **Recruter des professeurs spécialisés dans l'accompagnement des tout-petits dès le CP** : sédentarisés dans les établissements, formés sur la didactique des disciplines, ils sont outillés de matériaux pédagogiques adaptés, choisis collectivement par l'école, pour des interventions significatives.
- **Introduire le principe de formation continue obligatoire et redéployer les moyens sur ce champ.** Des efforts importants doivent être dirigés vers les personnels des premières années de la scolarité obligatoire et de l'éducation prioritaire.

2 Rompre avec les inégalités de traitement

- **Renforcer la mixité sociale dans les 100 collèges les plus ségrégués**, ce qui permettra une adaptation de l'éducation prioritaire, qui ne doit pas être supprimée à court terme.

- **Développer la prévention contre la ségrégation**, avec l'introduction d'un volet mixité sociale lors de la création de chaque nouvel établissement.
- **Remplacer les dispositifs ségrégatifs fermés** (3^e de préparation à l'enseignement professionnel, par exemple) par des sections ouvertes et temporaires pour les jeunes.

3 Évaluer les progrès des élèves

- **Redonner sens aux évaluations nationales** aux étapes clés de la scolarité, en donnant aux équipes pédagogiques les moyens de repérer les résultats scolaires de leurs élèves face à des objectifs nationaux en termes de connaissances et de compétences.
- **Redévelopper les évaluations des académies** pour un suivi quantitatif et qualitatif des politiques éducatives locales et de l'atteinte des objectifs éducatifs.

4 Appliquer le principe d'équité aux politiques d'orientation

- **Accompagner davantage les familles les plus éloignées de l'école** dans la connaissance des formations et des outils d'orientation. Développer un crédit d'heures accordées aux élèves boursiers pour leur orientation (en particulier pour l'utilisation d'Affelnet et Admission Post Bac).

- **Étendre les formations qui proposent un véritable accompagnement aux élèves défavorisés admis en formation sélective** au-delà des politiques de quotas sociaux dans les formations sélectives : mise en confiance individualisée, soutien méthodologique en petits groupes, emploi du temps spécifique, mise en place d'activités transversales.

5 Rendre plus équitable l'enseignement professionnel

Les préconisations du Cnesco lors de la conférence de comparaisons internationales sur l'enseignement professionnel ont démontré la nécessité de davantage de justice à l'école en passant par **la rénovation des diplômes pour développer l'employabilité des jeunes diplômés, le décroisement des différentes voies de formation grâce à un lycée polyvalent rénové, la création d'un module d'enseignement des savoir-être en milieu professionnel, la promotion d'une pédagogie de mise en situation professionnelle ou encore la nécessité de favoriser la mobilité internationale.**

6 Améliorer les conditions matérielles des élèves les plus démunis pour de meilleurs apprentissages

Les dotations de fonds sociaux dans les établissements doivent continuer à être augmentées pour atteindre le niveau du début des années 2000, parce qu'un système éducatif de qualité ne sera jamais efficace pour des enfants dont les conditions matérielles ne sont pas suffisantes (en termes d'alimentation, habillement, etc.).

L'opération du Cnesco

UN RAPPORT SCIENTIFIQUE ET 22 CONTRIBUTIONS DE CHERCHEURS

Le Cnesco a mobilisé **22 équipes de chercheurs français et étrangers** (sociologues, économistes, didacticiens, psychologues) sur des recherches originales, à partir des données les plus récentes pour dresser un bilan solide de la justice à l'école. Ces recherches ont été synthétisées dans le rapport scientifique « **Inégalités sociales et migratoires : comment l'école amplifie-t-elle les inégalités ?** ».

UNE LARGE DIFFUSION

43 900

pages vues sur le dossier de ressources en ligne

180

citations de la thématique dans la presse

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **1 rapport scientifique d'évaluation** (sept. 2016) : *Inégalités sociales et migratoires : comment l'école amplifie-t-elle les inégalités ?*, Cnesco ;
- **22 contributions de chercheurs français et étrangers autour de plusieurs axes** : les inégalités scolaires d'origines sociale et migratoire dans le monde et en France, la contribution des pratiques éducatives aux inégalités scolaires, les ambitions de réussite et les actions publiques pour la réussite scolaire (sept. 2016).

Recommandations et diffusion :

- **1 série de préconisations du Cnesco** pour réduire les inégalités à l'école (sept. 2016) ;
- **1 dossier de ressources** contenant le rapport, les contributions et les préconisations (sept. 2016).

Pour en savoir plus : www.cnesco.fr/fr/inegalites-sociales/

Enseignement professionnel

EN RÉSUMÉ

Avec quelque 200 certificats d'aptitude professionnelle (CAP) et 100 baccalauréats professionnels, l'enseignement professionnel comprend de nombreuses spécialités aux résultats très hétérogènes.

Si **certains secteurs offrent une bonne insertion sur le marché du travail** (moteurs et mécanique automobile, énergie, génie climatique, etc.), **d'autres concentrent les difficultés. Les spécialités tertiaires** dont les effectifs sont les plus importants (commerce, vente, gestion, administration, etc.) **présentent les plus mauvais taux d'insertion** avec un chômage autour de 30 % trois ans après l'obtention du diplôme. Dans ces spécialités, les filles, les jeunes issus de catégories sociales défavorisées et de l'immigration sont surreprésentés. Si de plus en plus de jeunes issus de l'enseignement professionnel poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur, leur réussite y est nettement plus faible que les autres bacheliers.

CHIFFRES CLÉS

- **Un jeune sur trois scolarisé dans le second cycle de l'enseignement secondaire l'est dans l'enseignement professionnel.** 1/4 des élèves de l'enseignement professionnel sont des apprentis.
- **Sept mois après l'obtention d'un diplôme sous statut scolaire, 57 % des titulaires d'un CAP et 46 % des bacheliers professionnels sont au chômage.**
- **Seuls 59 % des bacheliers professionnels inscrits en section de technicien supérieur (STS) décrochent leur diplôme (BTS),** soit 26 points de moins que les bacheliers généraux (85 %).

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

1 Orientation

- **Assurer une information fiable et simplifiée sur les formations** (quantitatives et qualitatives sur le contenu des formations et l'insertion des diplômés de l'enseignement professionnel par domaine de formation aux niveaux national et régional).
- **Évaluer les expérimentations dans les classes de secondes professionnelles indifférenciées.**
- **Suspendre les classes de 3^e préparatoires à l'enseignement professionnel**

2 Formation

- **Décloisonner les différentes voies de formation en développant des lycées polyvalents et des modules d'enseignements communs** (EPS, langues...) **pour construire une réelle culture de la mixité sociale.**
- **Créer un module d'enseignement des savoir-être en milieu professionnel** directement connectés aux apprentissages en situation de travail.

- **Promouvoir une pédagogie de mise en situation professionnelle.**
- **Favoriser la mobilité internationale en rééquilibrant les budgets Erasmus + et la carte des assistants de langues vivantes** en faveur des élèves de l'enseignement professionnel.

3 Enseignement supérieur et insertion professionnelle

- Concevoir un **label « entreprise formatrice »** pour valoriser les entreprises qui s'engagent dans une réelle dynamique de formation des jeunes.
- Promouvoir un véritable **accompagnement pour la réussite au BTS et en classes préparatoires** (sur le plan pédagogique et psychologique).
- **Garantir l'actualisation des diplômes tous les 5 ans** afin de garantir un rythme de rénovation des diplômes, en lien avec des analyses scientifiques, indépendantes, prospectives sur l'emploi.

4 Enseignants

- Permettre le recrutement de personnels ayant une expérience professionnelle de 5 ans dans un domaine professionnel en rapport avec la discipline à enseigner. Accompagnement en formation continue jusqu'au Master.

- Étendre le principe d'un stage en lycée professionnel pour tous les enseignants stagiaires.
- Associer des professionnels en activité à des interventions scolaires ponctuelles et ciblées.

Des projets innovants en France

« Parcours ambition BTS » : un réel accompagnement vers la poursuite d'études

Le lycée polyvalent Jean Lurçat de Perpignan identifie dès la classe de 1^{re} les élèves de baccalauréat professionnel susceptibles de préparer un BTS. L'accompagnement est ensuite complet : quatre heures hebdomadaires, livret personnel de compétences et de connaissances, parrainage par les étudiants en BTS puis tutorat durant la première année de BTS.

Apprendre en gérant sa propre entreprise virtuelle au sein d'un lycée professionnel

Le lycée professionnel Henri Brule de Libourne a développé, dans la préparation du baccalauréat professionnel Gestion-Administration, la gestion d'une entreprise virtuelle par les élèves avec la création d'un environnement numérique très développé (magasin en ligne, standard téléphonique, banque en ligne, centre des impôts). Les enseignants interviennent souvent en binôme.

Le regard vers l'international

✚ ✚ Au Québec, le site toutpoureur.com propose une lisibilité totale sur l'insertion de chaque métier à travers un « Top 50 » des métiers de la formation professionnelle.



En Norvège et en Suède, des élèves suivent, dans les mêmes établissements, pour les uns, un cursus professionnel, pour les autres, un cursus général, sachant que parfois, ils peuvent avoir des cours communs.



L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

Le Cnesco et le Centre international d'études pédagogiques (Ciep) ont organisé en mai 2016 une conférence de comparaisons internationales : « **Orientations, formations, insertion : quel avenir pour l'enseignement professionnel ?** ». Cette conférence a présenté des expériences concrètes de politiques publiques dans l'enseignement professionnel mises en œuvre dans les pays de l'OCDE et a permis la réflexion des décideurs français sur des problématiques concrètes, dans le but de proposer des pistes de préconisations.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé au Centre international d'études pédagogiques (Ciep) pour l'organisation du cycle de conférences de comparaisons internationales. Sur cette thématique, le Cnesco a fait appel à l'expertise du Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) et du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq).

UNE LARGE DIFFUSION

11 700

pages vues sur le dossier de ressources en ligne

47

citations de la thématique dans la presse

600

visionnages des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- 2 rapports scientifiques d'évaluation (juin 2016) :
 - *Orientations, formations, insertion : quel avenir pour l'enseignement Professionnel ?*, I. Recotillet et É. Verdier ;
 - *L'évolution de l'enseignement professionnel : des segmentations éducatives et sociales renouvelées ?*, V. di Paola, A. Jellab, S. Moullet, N. Olympio et É. Verdier ;
- 1 revue documentaire réalisée par le Ciep (juin 2016).

Préconisations et diffusion :

- 1 série de préconisations issues de la réflexion des décideurs lors de la conférence proposant de vraies solutions pour l'enseignement professionnel (juin 2016) ;
- 1 dossier de ressources contenant les rapports, les recommandations, les vidéos des experts et des projets innovants (juin 2016).

Pour en savoir plus : www.cnesco.fr/fr/dossier-enseignement-professionnel/

Attractivité du métier d'enseignant

EN RÉSUMÉ

Le quinquennat 2012-2017 est marqué par une politique de forts recrutements d'enseignants ainsi que par une revalorisation sensible de leurs rémunérations.

La dernière décennie a cependant laissé craindre une crise du recrutement des enseignants. L'enquête du Cnesco, menée auprès d'étudiants de 3^e année de licence, tend à montrer néanmoins que ce métier attire toujours les étudiants.

De plus, une analyse longitudinale des politiques de recrutement ne permet pas de conclure à une crise globale d'attractivité mais plutôt à **des difficultés sectorielles, sévères dans certaines académies** (Créteil, Versailles et Reims) **et dans certaines disciplines** (notamment en lettres modernes, mathématiques et anglais).

Le rapport met en avant une hausse du nombre de salariés du public et du privé admis au concours de professeur des écoles.

CHIFFRES CLÉS

- 60 % des étudiants envisageant de devenir enseignant auraient fait ce **choix avant même d'entamer leurs études** supérieures.
- En 2015, 25 % des admis au concours de professeur des écoles étaient **salariés du secteur public et du secteur privé ou demandeurs d'emploi**.
- En 2015, il y avait **1,6 candidat par poste au Capes externe de mathématiques** contre 6,5 en sciences économiques et sociales.

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

1 Valoriser l'image de l'enseignant auprès du grand public

- **Tutorat réalisé par les lycéens auprès des élèves en primaire ou au collège**, sous la supervision d'enseignants, pour donner le goût de l'enseignement.
- **Opérations de communication grand public régulières** pour faire connaître le métier d'enseignant, au-delà des campagnes ponctuelles de recrutement.
- **Développement d'un réseau social d'échanges entre les enseignants et leurs anciens élèves** : les anciens élèves peuvent se signaler auprès de leurs anciens professeurs pour leur faire part des suites dans leur carrière scolaire, étudiante ou professionnelle et des épisodes les plus marquants de leur scolarité à leurs côtés.
- **Formation en communication pour les enseignants** pour dialoguer efficacement avec les parents.

2 Inscrire les politiques de recrutement dans la durée, en lien avec les besoins démographiques, avec des indicateurs au moins biannuels sur les futures ouvertures de postes d'enseignant

3 Attirer des profils de candidats à l'enseignement plus diversifiés

- **Création d'un programme spécifique au sein des CPGE** s'adressant aux étudiants souhaitant se réorienter vers l'enseignement au cours de ce cursus, notamment dans les classes scientifiques.
- **Développement d'actions visant à conforter les professionnels dans leur recherche de reconversion**. Mettre en place un programme de formation continue à distance/cours du soir pour aider les professionnels à se présenter aux concours de l'enseignement. Celui-ci prendra en compte dans les rémunérations, de façon plus valorisante,

les années d'expériences antérieures, notamment celles du secteur privé. Il sécurisera en outre l'entrée dans le métier pour les professionnels en reconversion grâce à un dispositif de formation continue permettant d'atteindre le niveau de master en éducation exigé dans le métier.

- **Fidélisation des contractuels les plus impliqués** par une politique de salaire et de formation continue valorisante.

4 Sécuriser l'entrée dans le métier des nouveaux enseignants

- **Réflexion sur l'organisation des temps d'enseignement des stagiaires de master 2**, qui apparaît lourde pour mener à bien une formation universitaire de qualité et une entrée dans le métier sécurisée.
- **Continuité d'un accompagnement très structuré pendant deux ans pour les néo-titulaires.**
- **Objectifs quantitatifs de tuteurs/formateurs détenant un master d'ingénierie pédagogique, atteints grâce à des congés formation.**

5 Développer des incitations financières et matérielles pour les néo-titulaires notamment pour les affectations dans les territoires les moins attractifs (primes d'installation renforcées, intégration dans la politique de construction des établissements de logements temporaires, politique de logement social en direction des enseignants pendant une période de temps limitée, etc.).

6 Assurer une formation continue obligatoire et de qualité

- **Une formation qui s'ouvre à des acteurs hors éducation nationale, notamment ceux de la recherche**, particulièrement pour la formation des formateurs.
- **Une formation qui s'intègre dans le projet d'établissement** et s'inscrit dans une réflexion et une opérationnalisation collective.
- **Une formation exigeante intellectuellement, définie à partir des besoins des praticiens et centrée sur les apprentissages des élèves.**

7 Proposer des dispositifs de mobilité géographique plus flexibles, en intégrant par exemple une logique de quatre à six grandes zones géographiques d'affectation pour les concours de l'enseignement secondaire

8 Reconnaître la diversification des missions des enseignants et soutenir leurs secondes carrières

- **Amplifier le développement, dans tous les établissements, de la reconnaissance de missions collectives exercées par les enseignants, adossées aux Indemnités de missions particulières (IMP) créées en 2015.**
- **Développer la transmission d'expérience entre les générations :** décharge pour les personnels à partir de 58 ans afin de leur permettre de participer à des tâches collectives dans leur établissement.

L'opération du Cnesco

UN RAPPORT SCIENTIFIQUE

Le Cnesco a publié, en novembre 2016, le rapport « **Attractivité du métier d'enseignant : état des lieux et perspectives** ». Son objectif principal a consisté à analyser les conditions et les évolutions de l'attractivité du métier d'enseignant selon 4 axes : le métier d'enseignant est-il toujours attractif pour les étudiants ? Y a-t-il vraiment, en France, une pénurie de recrutement ? Quelles sont les conditions d'exercice du métier ? Que font les autres pays de l'OCDE pour valoriser le métier d'enseignant ?

UNE LARGE DIFFUSION

5 100

pages vues sur le dossier de ressources en ligne

53

citations de la thématique dans la presse

LES RESSOURCES

Évaluation scientifique :

- **1 rapport scientifique d'évaluation** (nov. 2016) : *Attractivité du métier d'enseignant : état des lieux et perspectives*, P. Périer.

Préconisations et diffusion :

- **1 série de préconisations du Cnesco** pour améliorer l'attractivité du métier d'enseignant (nov. 2016) ;
- **1 dossier de ressources** contenant le rapport et les préconisations (nov. 2016).

Pour en savoir plus : www.cnesco.fr/fr/dossier-enseignement-professionnel/

EN RÉSUMÉ

Il est souvent donné une **image réductrice des enquêtes internationales** des acquis des élèves, sous la forme de palmarès présentés dans les médias, alors que **celles-ci regorgent d'informations riches sur les élèves et leurs contextes d'apprentissage. Ces palmarès sont à manier avec prudence compte tenu des marges d'erreur.** Par exemple, dans PISA, les pays selon qu'ils appartiennent ou non à l'OCDE, peuvent avoir une comparabilité très limitée, car seuls les enfants de 15 ans scolarisés sont évalués dans PISA. Or selon les pays, la population scolarisée à cet âge diffère largement.

Il est donc nécessaire, au-delà des palmarès et au-delà de la photo instantanée du score national de chaque pays, de **chercher à comprendre les différentes dimensions des enquêtes.** Alors que PISA revient tous les trois ans dans les débats sur l'école, l'enquête internationale TIMSS est moins connue du grand public, la France n'y ayant pas participé depuis 20 ans. Le Cnesco s'est attaché à décrire la construction de ces deux enquêtes et à analyser les contenus des tests proposés aux élèves (auxquels il a eu accès alors que ces données ne sont pas encore rendues publiques).

CHIFFRES CLÉS

- La France n'avait pas participé à l'enquête TIMSS depuis plus de 20 ans (1995).
- Les enquêtes PISA concernent l'ensemble des élèves dont l'âge est compris entre 15 ans trois mois et 16 ans deux mois. Au-delà des pays de l'OCDE, n'importe quel autre pays peut y participer (72 pays en 2015).
- Les enquêtes TIMSS concernent les élèves qui sont dans leur quatrième ou huitième année de scolarité et TIMSS *Advanced*, les élèves en fin d'études secondaires en classe scientifique. En 2015, 57 pays ont participé à TIMSS, mais uniquement 9 pour le niveau de la classe terminale.

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

1 L'origine des évaluations internationales

Les enquêtes internationales sur les acquis des élèves sont bien antérieures à l'arrivée de PISA dans les années 2000. C'est dans le contexte de la guerre froide et de la course pour la conquête de l'espace que se livrent, dans les années 1960, les États-Unis et l'URSS que l'ancêtre de PISA voit le jour. **La qualité des apprentissages devient une donnée importante** que les chercheurs tentent de mesurer. C'est dans ce contexte que naît l'IEA (*International Association for the Evaluation of Educational Achievement*). Au côté des tests pratiqués auprès des élèves, **des données sont recueillies sur les conditions d'apprentissage et les caractéristiques des élèves.** Une attention toute particulière est également portée aux programmes scolaires.

2 Deux enquêtes aux objectifs différenciés

- Les enquêtes PISA concernent **l'ensemble des élèves dont l'âge est compris entre 15 ans trois mois et 16 ans deux mois, quels que soient leur niveau scolaire et les filières dans lesquelles ils sont scolarisés.** Au-delà des pays de l'OCDE, n'importe quel autre pays peut y participer (72 pays ou systèmes économiques ont participé à PISA 2015 dont 34 pays de l'OCDE). L'OCDE considère que le développement des économies des pays dépend largement de la qualité de leurs systèmes éducatifs et que **le citoyen doit savoir mobiliser ses connaissances scolaires pour résoudre les problèmes qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans « la vie réelle ».** PISA n'évalue donc pas strictement des matières scolaires mais une *littératie* scientifique, mathématique et en compréhension de l'écrit.

■ Les enquêtes TIMSS concernent **les élèves qui sont dans leur quatrième ou huitième année de scolarité** (en France, élèves de CM1 et de quatrième). Concernant TIMSS *Advanced*, la population ciblée est celle **des élèves en fin d'études secondaires en classes scientifiques**. En 2015, 57 pays ont participé à TIMSS (48 pour la 4^e année et 40 pour la 8^e année), mais seulement 9 pays pour le niveau terminal. La France a participé uniquement à l'enquête aux niveaux CM1 et Terminale S. Les enquêtes TIMSS cherchent d'abord à mieux **connaître les systèmes éducatifs en ce qui concerne l'enseignement des mathématiques et des sciences et moins, directement, à améliorer les politiques scolaires globales**. Elles s'intéressent avant tout aux contenus d'enseignement, à leur présence dans les programmes et aux acquis des élèves par rapport aux objectifs des programmes scolaires.

3 Deux évaluations comparables sur certains points

■ La préparation et l'organisation des enquêtes PISA et TIMSS sont des **opérations complexes qui mobilisent de très nombreux acteurs sur toute la planète**. Ainsi, pour PISA 2015, ce sont entre 4 500 et 10 000 élèves qui ont passé les tests dans chacun des 72 pays ou systèmes économiques participants (plus de 500 000 élèves au total), dans des conditions aussi sécurisées et contrôlées que possible.

■ La préparation de chaque enquête commence trois ans avant la passation pour PISA et quatre ans avant pour TIMSS ; lors de pré-tests, il est vérifié **par des méthodes psychométriques que le choix des questions posées est pertinent**, assurant ainsi la validité de l'enquête qui sera menée l'année suivante. Cette phase préliminaire permet aussi d'identifier les biais culturels ou linguistiques éventuels dans les questionnaires. En 2014, elle a également permis de préparer la passation informatisée de PISA 2015.

Pour les deux enquêtes, **les scores des pays sont donnés sur une double échelle qui permet de représenter à la fois les niveaux de compétences des élèves et les difficultés des questions**.

4 Les précautions d'interprétation

■ **Attention aux « effets palmarès »** : les résultats des enquêtes internationales les plus diffusés dans les médias sont les positions respectives des pays dans un classement international. Or le score moyen de chaque pays est une estimation statistique calculée avec des marges d'erreur dont il est essentiel de tenir compte (un peu comme dans un sondage).

■ **Aucune évaluation ne peut dire à elle seule comment va l'école française**. La richesse du panorama des enquêtes internationales et nationales menées en France permet d'avoir des informations complémentaires.

1 PISA : Programme for International Student Assessment

2 TIMSS : Trends in international Mathematics and Science Study

L'opération du Cnesco

UN RAPPORT SCIENTIFIQUE

Dans le cadre de sa mission d'expertise des méthodologies des évaluations internationales, le Cnesco a publié, en novembre 2016, le rapport « **Comparaison des évaluations PISA et TIMSS : comprendre les évaluations internationales** ». L'objectif était d'apporter un éclairage sur les cadres de référence des programmes PISA et TIMSS et sur leurs contenus.

UNE LARGE DIFFUSION

Le Cnesco a assuré une large diffusion autour du rapport et de son dossier de synthèse.

7 000

pages vues sur le dossier de ressources en ligne

73

citations de la thématique dans la presse

2 300

visionnages des vidéos

LES RESSOURCES

Évaluations scientifiques :

■ **1 rapport scientifique d'évaluation** (nov. 2016) : *Comparaison des évaluations PISA et TIMSS : comprendre les évaluations internationales*, A. Bodin, C. de Hosson, N. Décamp, N. Grapin et P. Vrignaud ;

■ **2 notes d'actualités** sur la publication des résultats des enquêtes TIMSS et PISA (déc. 2016).

Diffusion :

■ **1 conférence virtuelle interactive à destination des praticiens et des décideurs** présentant les deux enquêtes internationales (nov. 2016) ;

■ **1 dossier de ressources** contenant le rapport en deux volumes (nov. 2016) et les notes d'actualité (déc. 2016).

Pour en savoir plus : www.cnesco.fr/fr/comparaison-pisa-timss/

EN RÉSUMÉ

Entre 2004 et 2015, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire a quasiment doublé : 350 300 élèves en 2015.

À l'instar de la majorité des pays européens, **la France a adopté le modèle de l'école inclusive, qui n'est plus strictement enfermé dans une vision médicale du handicap.**

Cependant, ce concept d'école inclusive n'est pas totalement mis en place en France. Les locaux des établissements scolaires sont loin d'être aux normes d'accessibilité. Les élèves en situation de handicap sont encore souvent séparés des autres élèves au collège et au lycée. Enfin, les aménagements pédagogiques sont méconnus des familles.

CHIFFRES CLÉS

- **56 % des élèves en situation de handicap sont désormais scolarisés en classe ordinaire.**
- **Un enfant de 8 ans sur dix en situation de handicap se sentirait, d'après sa famille, mal ou très mal à l'aise** dans son école ou son établissement. C'est trois fois plus que les écoliers du même âge sans handicap.
- **Moins de la moitié des familles connaissent les aménagements pédagogiques prévus** par le plan personnalisé de scolarisation (PPS) de leur enfant (soit 40 % des familles des enfants de 12 ans et 44 % de celles d'enfants de 8 ans).

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

1 Développer rapidement l'accessibilité de l'environnement éducatif

- **Éliminer les barrières physiques**, conformément aux réglementations.
- Généraliser et **accompagner l'usage des outils numériques nomades**.

2 Mettre l'établissement au cœur de la scolarité de l'élève en situation de handicap

- Inclure la problématique du handicap dans **le projet d'établissement**.
- Nommer **un enseignant « personne ressource »** dans chaque établissement.
- **Sensibiliser l'ensemble des élèves** au handicap (voir projet Handi'Malette ci-après).

3 Étendre l'accompagnement de l'élève et sa prise en charge

- Prendre en charge **l'accompagnement de l'élève lorsqu'il est en stage ou en alternance**.
- Étendre la **prise en charge de l'enseignement à distance jusqu'à la fin de la scolarité**.

4 Repenser la formation des enseignants

- **Former les enseignants** à l'évaluation des élèves en situation de handicap.
- Encourager la **diversité des méthodes pédagogiques**.
- Mettre en place une **banque d'outils pédagogiques adaptés** par académie.

5 Évoluer à terme vers un système d'éducation plus unifié

- Développer une **démarche de mutualisation entre les secteurs médico-social et éducatif**.
- Intensifier le développement **des unités d'enseignement externalisées**.

Des projets innovants en France

« Handi'Mallette » pour sensibiliser les enfants à l'accueil de jeunes en situation de handicap

Sur la commune de Vallan (Yonne), l'association ADAPT met à disposition des élèves des jeux olfactifs, des parcours sensoriels avec yeux bandés et des devinettes en langue des signes. Ces outils permettent de leur **faire découvrir les différents types de handicap pour que tous les élèves soient sensibilisés à l'accueil de camarades en situation de handicap.**

La tablette numérique, avec logiciels spécialisés, pour faciliter le travail des élèves

Au lycée de Sarreguemines (Moselle), les élèves en situation de handicap ont été équipés d'une tablette avec logiciels adaptés. Les élèves peuvent prendre en photo le cours fourni par l'enseignant. Grâce à une application destinée à la reconnaissance de caractères, l'élève peut récupérer numériquement le cours de l'enseignant. **La tablette assure une lecture du texte à haute voix, une mise en forme adaptée, la recherche des définitions, etc.** Ces élèves peuvent donc travailler sur les mêmes documents que leurs camarades.

Le regard vers l'international



Au Canada, l'association LDAV intervient auprès des enfants présentant des troubles de l'apprentissage. Des psychologues établissent une stratégie d'apprentissage, avec des pédiatres, des orthophonistes et des ergothérapeutes. **Le soutien est alors déployé au sein de l'école, pendant un à trois ans.** À l'issue, l'enfant doit pouvoir poursuivre ses études sans aide.



En Finlande, dans la majorité des municipalités, l'ensemble des enseignants ont été formés. **Souvent, deux classes sont regroupées, avec deux professeurs, dont un spécialisé.** Les enseignants sont habitués à coopérer entre eux.

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

Le Cnesco et le Centre international d'études pédagogiques (Ciep) ont organisé en janvier 2016 une conférence de comparaisons internationales : **« École inclusive pour les élèves en situation de handicap : accessibilité, réussite scolaire et parcours individuels »**. Cette conférence a présenté des expériences concrètes de politiques publiques sur l'école inclusive mises en œuvre dans les pays de l'OCDE et a permis la réflexion des décideurs français sur des problématiques concrètes, dans le but de proposer des pistes de préconisations.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Pour organiser cette conférence, le Cnesco s'est associé au Centre international d'études pédagogiques (Ciep), au secteur de l'éducation de l'Unesco et à l'Agence européenne pour l'éducation inclusive et adaptée.

UNE LARGE DIFFUSION

Le Cnesco a assuré une large diffusion autour du rapport et de son dossier de synthèse.

19 500

pages vues sur le dossier de ressources en ligne

55

citations de la thématique dans la presse

1 700

visionnages des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

■ **1 rapport scientifique d'évaluation** (janv. 2016) : *École inclusive pour les élèves en situation de handicap : accessibilité, réussite scolaire et parcours individuels* par S. Ebersold, É. Plaisance et C. Zander ;

■ **1 revue documentaire** réalisée par le Ciep (janv. 2016).

Préconisations et diffusion :

■ **1 série de préconisations issues de la réflexion des décideurs lors de la conférence** pour favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap (janv. 2016) ;

■ **1 dossier de ressources** contenant le rapport, les préconisations, les vidéos des experts et des projets innovants (janv. 2016) ;

■ **1 réseau de décideurs** mobilisé sur la formation, l'évaluation, les expérimentations territoriales, les outils numériques et la veille sur cette thématique (2016-2017).

Éducation à la citoyenneté

EN RÉSUMÉ

La France consacre des ressources importantes à l'éducation civique. **C'est le pays européen dans lequel les élèves commencent le plus tôt leur apprentissage de la citoyenneté, dès l'âge de 6 ans.** Cet apprentissage s'étale ensuite sur 12 ans (le plus long en Europe), avec un nombre annuel d'heures d'enseignement à la citoyenneté dégressif tout au long de la scolarité (appelé depuis la rentrée 2015 enseignement moral et civique (EMC)).

Les méthodes de pédagogie active (débat en classe, projets citoyens vs cours magistral d'éducation civique) **sont peu développées en France.** Pourtant, selon les études, ces méthodes ont un **impact positif sur l'apprentissage de la citoyenneté.**

CHIFFRES CLÉS

- Avec 12 années d'enseignement spécifique, la France est le pays européen qui propose dans ce domaine l'enseignement spécifique le plus long.
- Les jeunes (entre 18 et 24 ans) sont seulement 20 % à considérer qu'ils connaissent leur rôle en tant que citoyens.
- Si le cours d'éducation civique est toujours plébiscité (93 %), les Français adhèrent à de nouvelles pédagogies plus actives telles que l'organisation de débats civiques (88 %), la participation à la vie collective et à l'organisation de la classe (93 %).

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

1 Impact de l'éducation à la citoyenneté sur les élèves

- Les recherches montrent que **l'existence de cours d'éducation civique est associée à un développement des connaissances civiques et au développement d'un sentiment d'appartenance à la Nation, mais pas automatiquement à des attitudes et des engagements civiques plus développés** (intérêt pour la politique, sentiment d'efficacité politique, engagement civique effectif ou escompté, valorisation de la participation électorale).
- **Un climat pédagogique ouvert** (bonnes relations enseignants/élèves, prise en compte du point de vue de l'élève, libre expression des élèves) **a des effets positifs sur les connaissances et les attitudes civiques des élèves.** Il tend à développer leur implication dans des discussions politiques hors de l'école et leur suivi des campagnes politiques.
- Enfin, la participation électorale des élèves dans les instances de gouvernance des établissements comme les Conseils de vie lycéenne en France est surtout associée

à la participation électorale escomptée mais jouerait peu sur d'autres formes de participation politique (implication dans un parti politique par exemple).

2 Les conditions qui rendent ces programmes d'enseignement efficaces

- **L'impact des cours d'éducation à la citoyenneté est d'autant plus important que les lycéens y ont l'occasion d'aborder une variété de sujets, de discuter d'enjeux d'actualité et de développer un rapport réflexif aux documents utilisés pendant les cours.**
- Outre la mise en place de discussions politiques en classe, les recherches montrent que **le développement de connaissances grâce à l'usage d'Internet** (pour s'informer à propos des candidats et des enjeux politiques locaux), **ainsi que l'effet de l'implication des élèves dans le choix des sujets étudiés sont essentiels.**
- **La participation des élèves à la vie collective de l'établissement aurait des effets plus importants**

que l'engagement des élèves en dehors de l'école (dans des associations notamment), sur leur niveau de connaissances civiques et l'intention de participer aux élections dans le futur. En revanche, cet engagement

civique dans l'école n'aurait pas d'impact sur les autres formes, plus actives, de participation (adhésion à un parti politique notamment).

Des projets innovants en France

Les Juniors Associations se retrouvent dans la « maison des collégiens »

Le collège Lucie Aubrac de Tourcoing, classé en Réseau d'éducation prioritaire (REP+), a favorisé la création de Juniors Associations au sein de l'établissement et à l'initiative des élèves. Par exemple, la Junior Association « C'est pas juste un spectacle » a été créée par une élève de 3^e, passionnée de danse et qui souhaitait venir en aide aux familles déshéritées de son quartier. Chaque année, quatre ou cinq associations sont créées. Le foyer des élèves a été remplacé par la maison des collégiens. Elle est désormais animée et gérée par une des Juniors Associations. Le collège met un fonds de soutien à disposition de cette Junior Association qui est ensuite sollicitée par des groupes de collégiens afin de développer des projets. La Junior Association reçoit alors les porteurs du projet avant de leur accorder une subvention.

« School game » : la série vidéo des lycéens sur leurs propres incivilités

Les élèves du lycée professionnel Pierre Lescot de Paris ont créé une mini-série en six épisodes : la casquette, le retard, la paresse, le portable, la triche et le désordre. Ces pastilles de 30 secondes rendent les lycéens responsables d'un projet dans sa globalité : choix de la thématique, rédaction, mise en scène, tournage, enregistrement des voix, montage et diffusion. Ainsi, les élèves ont pris du recul sur leurs actes d'incivilité, qu'ils ont dû mettre en mots et en images. Ce projet a permis à chacun de trouver sa place et d'instaurer un climat de confiance avec les adultes.

L'opération du Cnesco

UN RAPPORT SCIENTIFIQUE, UNE ENQUÊTE NATIONALE ET UNE EXPÉRIMENTATION EUROPÉENNE

Un rapport intitulé « **Éducation à la citoyenneté à l'école : politiques, pratiques scolaires et effets sur les élèves** » a été publié en avril 2016. Il constitue une revue de la littérature scientifique, en France et à l'étranger, relative à l'apprentissage de la citoyenneté à l'école et à son impact sur les représentations, attitudes et comportements des élèves. En outre, un sondage auprès des Français sur leur perception de l'éducation à la citoyenneté, a été réalisé en partenariat avec la Casden.

En 2016, le Cnesco a également conçu une **enquête nationale, qualitative et quantitative**, sur cette thématique. En 2017, près de 30 000 élèves et leurs encadrants seront interrogés. Cette enquête vise à analyser les connaissances, croyances et comportements civiques des élèves ainsi que les conditions pédagogiques de leur formation citoyenne.

Enfin, le Cnesco a été sélectionné suite à un appel à projet Erasmus +, en partenariat avec le Centre international d'études pédagogiques (Ciep), la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du MENESR, l'École d'économie de Paris et Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Une **expérimentation européenne sur des projets citoyens sera ainsi montée et évaluée** entre 2017 et 2020.

DES RESSOURCES RICHES

Évaluation scientifique :

- **1 rapport scientifique d'évaluation** (avril 2016) : *Éducation à la citoyenneté à l'école : politiques, pratiques scolaires et effets sur les élèves*, G. Bozec ;
- **1 sondage réalisé par l'institut BVA, en partenariat avec la Casden**, sur la perception de l'éducation à la citoyenneté par les Français (avril 2016) ;
- **1 note d'actualité** sur l'apprentissage de la citoyenneté à l'école (janv. 2015).

Diffusion :

- **1 dossier de ressources** contenant le rapport, le sondage et des projets innovants (avril 2016) ;
- **1 dossier thématique** réalisé par Réseau Canopé à destination du grand public (avril 2016).

UNE LARGE DIFFUSION

Le Cnesco a assuré une large diffusion autour du rapport et de son dossier de synthèse.

9 300

pages vues sur le dossier de ressources en ligne

14

citations de la thématique dans la presse

Pour en savoir plus : www.cnesco.fr/fr/dossier-citoyennete/



FICHE 9

Mixités sociales à l'école

EN RÉSUMÉ

L'étude commanditée par le Cnesco met en évidence **une forte ségrégation dans les collèges et les lycées**, appuyée sur **la ségrégation résidentielle**, et présentant de **fortes inégalités territoriales**. La recherche met en évidence **les effets très négatifs de la ségrégation sur les apprentissages des élèves en difficulté**. L'absence de mixité sociale a également un impact négatif dans la construction des futurs citoyens, qu'ils soient issus de milieux socialement défavorisés ou plus aisés.

Pourtant, depuis 40 ans, **un fort immobilisme est observé dans la mise en œuvre, sur le terrain, des politiques de mixités sociales à l'école**, malgré quelques exemples locaux encourageants recueillis par le Cnesco. De nombreux pays de l'OCDE (États-Unis, Suède, Chili, Angleterre, Pays-Bas, etc.) ont mis en place des politiques favorisant la mixité sociale à l'école, mettant en évidence un retard français en la matière.

CHIFFRES CLÉS

- **10 % des élèves fréquentent un établissement qui accueille au moins 63 % d'élèves issus de milieux socialement très défavorisés.**
- **La ségrégation sociale peut être 10 fois plus importante dans certains départements** que dans d'autres.
- **Des classes de niveau sont observées dans 45 % des collèges.**

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

Certaines de ces préconisations (soulignées) ont fait l'objet d'une annonce ou d'un engagement de la part du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis la tenue de la conférence.

1 Mener une action immédiate

- Engager **une action d'urgence** de mixité sociale **dans les 100 collèges les plus ségrégués**.
- Intégrer des objectifs de mixités lors de la création de tout nouvel établissement.
- Autoriser et évaluer des expérimentations locales.
- Assurer une mesure statistique régulière des mixités à l'école.

2 Impliquer l'ensemble des acteurs

- **Former les personnels** de l'éducation pour favoriser la mixité sociale.
- **Créer un bonus à l'orientation** pour les élèves des « établissements de la nouvelle mixité ».

- **Engager l'enseignement privé** dans les politiques de mixités à l'école par des incitations financières.
- **Accompagner les parents** qui veulent contribuer à la mixité à l'école. Les associations et collectifs de parents d'élèves doivent être soutenus.
- **Construire la mixité à travers des projets citoyens d'élèves**. Il faut développer les programmes entre les établissements, en facilitant l'autonomie donnée aux élèves.

3 Informer, comprendre et analyser

- **Lancer une campagne nationale de sensibilisation** en direction du grand public.
- **Développer des recherches** sur la ségrégation à l'école en France.
- **Créer une plateforme d'échange** pour mutualiser les expériences sur les politiques de mixités à l'école.

Des projets innovants en France

Toulouse : faire vivre la mixité sociale dans un collège

À Toulouse, le collège Vauquelin dans un quartier très ségrégué s'efforce de développer la mixité sociale en recrutant ses élèves dans neuf écoles primaires dont trois classées en réseau d'éducation prioritaire (REP) et six autres dans des quartiers plus favorisés. Des actions concrètes ont été menées : **travail de communication auprès des parents et au niveau du quartier, projet pédagogique**, composition des classes. Aujourd'hui, 75 % des parents concernés souhaitent inscrire leurs enfants dans ce collège (contre 44 % en 2010).

Chauny : lycée général et lycée professionnel réunis pour plus de mixité

À Chauny (Aisne), le lycée général et technologique Gay Lussac et le lycée professionnel Jean Macé, sont désormais réunis sous une même direction. Ce changement permet de mélanger les populations scolaires jusqu'alors très ségréguées. Il permet aussi la recherche d'une culture commune pour les élèves et les personnels. **Cette fusion a entraîné la création de nouveaux espaces communs et de moments permettant à chacun de se reconnaître dans cette nouvelle structure.** Les sorties culturelles en dehors du temps scolaire réunissent désormais les élèves des deux lycées.

Le regard vers l'international



Aux États-Unis (Massachusetts), le choix des parents est encadré, afin que le taux d'élèves défavorisés ne dépasse pas plus de 15 % dans chaque école.



Aux Pays-Bas, dans certaines communes, les parents doivent choisir plusieurs écoles, par ordre de préférence.



En Belgique francophone, les périodes d'inscription à l'école sont uniformisées. Ainsi, les publics défavorisés sont autorisés à s'inscrire avant l'ouverture officielle des dates d'inscription.

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES

Le Cnesco et le Conseil Supérieur de l'Éducation du Québec ont organisé en juin 2015 une conférence de comparaisons internationales « **Mixités sociale, scolaire et ethnoculturelle à l'école : quelles politiques pour la réussite de tous les élèves ?** » Cette conférence a présenté des expériences concrètes de politiques publiques servant la mixité sociale dans l'école mises en œuvre dans les pays de l'OCDE et a permis la réflexion des décideurs français sur des problématiques concrètes, dans le but de proposer des pistes de préconisations.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé au Conseil Supérieur de l'Éducation du Québec (CSE) ainsi qu'au Centre international d'études pédagogiques (Ciep) pour organiser cette conférence.

UNE LARGE DIFFUSION

Le Cnesco a assuré une large diffusion autour de la conférence et de son dossier de ressources.

38 100

pages vues sur le dossier de ressources en ligne

190

citations de la thématique dans la presse

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **2 rapports scientifiques d'évaluation** (juin 2015) :
 - *État des lieux de la mixité sociale et scolaire dans les collèges et lycées français*, S-T. Ly et A. Riegert ;
 - *Rapport international : la mixité sociale à l'école*, G. Rompré ;
- **1 enquête originale du Cnesco** auprès des chefs d'établissements sur la constitution des classes (sept. 2015) ;
- **1 note d'actualité** sur l'école et l'immigration (janv. 2015).

Préconisations et diffusion :

- **1 série de préconisations issues de la réflexion des décideurs de la conférence** pour favoriser la mixité sociale et scolaire dans l'école française (juin 2015) ;
- **1 dossier de ressources** contenant les rapports, les préconisations, les présentations des experts et des projets innovants (juin 2015) ;
- **3 forums en région** (Picardie, décembre 2014 ; Aquitaine – mai 2015 ; Rennes, mars 2016) ;
- **1 dossier thématique** réalisé par le Réseau Canopé (février 2015) ;
- **1 réseau de décideurs** mobilisé sur la mesure de la mixité, le dialogue avec les parents, l'approche territoriale, la formation des personnels, la ségrégation intra-établissement et la veille sur cette thématique (2015-2017).

Pour consulter le dossier complet : www.cnesco.fr/fr/mixites-sociales/

Redoublement et alternatives

EN RÉSUMÉ

La grande majorité des pays se sont, depuis les années 1970, ralliés à la promotion automatique des élèves d'une classe à l'autre. En France, un décret paru en novembre 2014, précise le caractère exceptionnel du redoublement. Pourtant cette pratique est toujours débattue.

La recherche internationale montre que le redoublement, au mieux n'a pas d'effet, ou **peut s'avérer nocif pour la réussite scolaire des élèves et pour le développement de leur estime de soi**. Pourtant, **parents, enseignants et, comme l'a révélé une enquête inédite du Cnesco, élèves considèrent encore en 2015 le redoublement comme étant bénéfique**. Les élèves pointent néanmoins des effets psychologiques négatifs.

Dans les pays de l'OCDE qui ont choisi de limiter le redoublement, des alternatives ont été développées : rattrapage en fin d'année, promotion conditionnelle, écoles d'été, *looping* (suivi et accompagnement des élèves), tutorat, etc.

CHIFFRES CLÉS

- En France, **22 % des élèves ont redoublé au moins une fois avant l'âge de 15 ans, soit le double de la moyenne des pays de l'OCDE** (PISA 2015).
- En France, le taux de redoublement **a nettement régressé (-17 points** entre PISA 2003 et 2015).
- **Les élèves qui sont allés moins d'un an en maternelle redoublent davantage** (toutes choses égales par ailleurs). **Ainsi, un élève qui est allé « au plus une année » en maternelle a deux fois plus de chances de redoubler.**

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1 Lever les freins pédagogiques du redoublement : prévenir, comprendre et prendre en charge la difficulté dans la classe

- **Privilégier l'aide aux élèves en difficulté, au sein de la classe, sur le temps scolaire ordinaire, en accord avec les orientations de la recherche en pédagogie et en didactique.** Les dispositifs existants, dont certains pourraient être prometteurs (Plus de maîtres que de classes, classes à effectifs réduits dans les établissements à publics socialement défavorisés, accent mis sur la scolarisation en maternelle dès deux ans...), doivent être évalués, au niveau national et dans le cadre de l'établissement, de façon à ne conserver que les organisations scolaires qui s'avèrent pédagogiquement efficaces.

- **Développer l'expérimentation du « professeur des apprentissages fondamentaux » ou « professeur de cycle 2 »** : spécifiquement formé en pédagogie et en didactique dans le cadre de la formation continue pour suivre les apprentissages fondamentaux et les difficultés scolaires qui peuvent y être associées, le « professeur des apprentissages fondamentaux » pourrait suivre un même groupe d'élèves du CP jusqu'au CE2.

2 Offrir une seconde chance aux élèves

Dans le cas où l'équipe pédagogique estime que l'élève possède des faiblesses sur les savoirs fondamentaux, **celui-ci pourra se voir proposer un stage d'été pendant les vacances scolaires.**

3 Lever les freins liés aux représentations sociales : informer/sensibiliser sur les effets pédagogiques et psychologiques négatifs du redoublement

Faire évoluer les représentations sociales autour du redoublement par la diffusion de la recherche dans le cadre de formation et de sessions d'information : en direction des enseignants (formation au dialogue d'orientation avec les parents, mallette pédagogique pour

les chefs d'établissement dans le cadre de réunions de sensibilisation sur le redoublement) **et en direction des parents et des élèves, notamment lycéens** (mallette pédagogique pour les fédérations de parents d'élèves pour l'organisation de réunions de sensibilisation sur le redoublement, sensibilisation au redoublement dans la formation des collégiens et des lycéens).

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Le Cnesco et l'Ifé/ENS de Lyon ont organisé une conférence de consensus intitulée « **Lutter contre les difficultés scolaires: le redoublement et ses alternatives?** » en janvier 2015. Après avoir pris connaissance de la littérature scientifique, écouté les experts et les praticiens lors des séances publiques, les membres du jury se sont réunis pour aboutir, à la rédaction de recommandations sur le redoublement.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé à l'Institut français de l'Éducation (Ifé)/ENS de Lyon pour l'organisation de la conférence de consensus. Ont été également partenaires de cette conférence l'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR), Réseau Canopé, le réseau des Espé et le Café Pédagogique.

UNE LARGE DIFFUSION

Le Cnesco a assuré une large diffusion autour de la conférence et de son dossier de ressources.

47 700

pages vues sur
le dossier de
ressources en ligne

81

citations de la
thématique
dans la presse

2 200

visionnages
des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

■ 3 rapports scientifiques d'évaluation (déc. 2014) :

- *Le redoublement en France et dans le monde : une comparaison statistique et réglementaire*, Cnesco ;
- *Le redoublement en France et dans le monde : de l'étude de ses impacts à la croyance en son utilité*, Cnesco ;
- *Le redoublement en France et dans le monde : quelles alternatives au redoublement ?*, Cnesco ;

■ 1 synthèse des rapports (déc. 2014) :

Synthèse : le redoublement et ses alternatives, Cnesco ;

■ 1 enquête originale du Cnesco auprès des collégiens et des lycées sur leur perception du redoublement (janv. 2015) ;

■ 1 évaluation sur le coût du redoublement

commandée à l'Institut des Politiques Publiques (IPP) (janv.2015).

Recommandations et diffusion :

■ 1 série de recommandations issues du jury de la conférence pour faire baisser le redoublement et le remplacer par des solutions efficaces (janv. 2015) ;

■ 1 dossier de ressources contenant les rapports, les recommandations, les podcasts des experts et des projets innovants (janv. 2015) ;

■ 1 ouvrage grand public *Faut-il encore redoubler ?*, A. Heim, C. Steinmetz, A. Tricot, Canopé Éditions (mai 2015) ;

■ 1 dossier d'auto-formation ESENESR-Réseau Canopé (sept. 2016).

Pour consulter le dossier complet : www.cnesco.fr/fr/redoublement/

Évaluation des élèves dans la classe

EN RÉSUMÉ

Une majorité des pays de l'OCDE affirme le principe de la liberté pédagogique des enseignants. Cependant **le développement de nouvelles normes** (des programmes scolaires formulés en objectifs pédagogiques ou en *standards* avec des recommandations concrètes sur les pratiques d'évaluation) **a progressivement encadré l'activité évaluative des enseignants dans la classe et dans les établissements**. Cette multiplication des normes a conduit à des modalités d'évaluation, imposées aux enseignants, très diverses selon les pays.

Le rapport du Cnesco a apporté un regard scientifique, appuyé par l'expertise de chercheurs internationaux, et une méthodologie propre en identifiant des critères précis de **comparaison de politiques d'évaluation des élèves par des enseignants dans la classe**.

CHIFFRES CLÉS

- En France, **moins de 20 % des enseignants** de collège déclarent demander régulièrement à leurs élèves de s'évaluer eux-mêmes, contre **70 % des enseignants anglais** (TALIS, 2013).
- En France, au collège, les pratiques de collaboration en matière d'évaluation des élèves concernent les **trois quarts des enseignants**. En revanche, en Australie, en Suède ou en Angleterre, seuls quelque **5 % des enseignants** déclarent ne pas collaborer en matière d'évaluation (TALIS, 2013).

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

1 Dans les pays de l'OCDE, les réglementations nationales en matière d'évaluation des élèves sont de plus en plus contraignantes

- Depuis plus de 30 ans, la liberté pédagogique des enseignants s'est trouvée progressivement encadrée par des réglementations qui se sont multipliées.
- L'apparition de nouvelles normes d'évaluation a conduit à une diversification des modalités d'évaluation imposées aux enseignants.

2 Dans chaque pays, la vision politique de l'école conditionne le système d'évaluation des élèves dans la classe

- Certains pays nordiques, comme la Finlande, la Suède ou le Danemark, ont supprimé les notes, notamment au primaire. L'interdiction des notes ne signifie pas un moindre encadrement du travail d'évaluation de l'enseignant. Au contraire, souvent, les bilans qualitatifs des élèves sont plus étoffés.
- D'autres pays, comme la Suède, ont remplacé la notation chiffrée par une évaluation en niveau de performance (par exemple par lettres).
- La suppression des notes suscite des débats nationaux et la réglementation en la matière peut évoluer en fonction des alternances politiques.

3 Des pratiques enseignantes qui soulèvent l'importance de la formation en matière d'évaluation des élèves et de la collaboration entre enseignants.

- Dans les pays de l'OCDE, l'enquête TALIS 2013 met en évidence une variété de modalités d'évaluation. **Certaines innovations, comme l'auto-évaluation des élèves ou la constitution de portfolios** ont particulièrement pénétré les classes du collège grâce à la formation continue. Ces innovations sont encore peu développées en France.

- **La pratique de la collaboration entre enseignants est moins fréquente en France** que dans les autres pays de l'OCDE. Dans certains pays, comme l'Australie, la Suède et l'Angleterre, les politiques nationales recommandent fortement aux enseignants d'échanger pour créer des outils locaux d'enseignement (progressions scolaires et outils d'évaluation pour chacun des établissements).

Le regard vers l'international



Le Danemark a supprimé les notes au primaire.

Cependant, **il impose la rédaction, par l'enseignant, d'une évaluation individuelle de l'élève** : l'enseignant y consigne les forces et les faiblesses scolaires de l'élève, un bilan de son développement psychologique et social, et les objectifs pédagogiques.



La Corée du Sud et le Québec **notent leurs élèves sur 100.**



L'Angleterre note ses élèves sur une échelle en lettres allant de A à G. Elle a récemment étendu son échelle de notation en rajoutant le niveau A* (« Excellent ») pour lutter contre l'inflation des notes A (« Très Bien ») et permettre à ses universités prestigieuses (Oxford, Cambridge, etc.) de recruter les élèves les plus talentueux.

L'opération du Cnesco

UN RAPPORT SCIENTIFIQUE ET UN OBSERVATOIRE DES PRATIQUES

À l'occasion de la Conférence nationale sur l'évaluation des élèves, en décembre 2014, lancée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Cnesco a été sollicité pour rédiger **un rapport scientifique présentant une comparaison internationale des évaluations des élèves dans la classe.**

En 2016, le Cnesco a lancé, en partenariat avec l'Institut de recherche sur l'éducation (IREDU – Université de Bourgogne), un **observatoire des pratiques évaluatives des enseignants dans la classe**. Ce travail se développera en 2017 et donnera lieu à la publication d'une série de rapports scientifiques en 2018.

UNE LARGE DIFFUSION

20 100

pages vues sur le dossier de ressources en ligne

29

citations de la thématique dans la presse

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **1 rapport scientifique d'évaluation** (déc. 2014) : *L'évaluation des élèves par les enseignants dans la classe et les établissements : réglementation et pratiques, Cnesco.*

Diffusion :

- **1 dossier de ressources** sur la thématique (déc. 2014).

Pour consulter le dossier complet : www.cnesco.fr/fr/publications/evaluation/

EN RÉSUMÉ

Alors que le baccalauréat fait l'objet de débats chaque année en France, **ce modèle d'évaluation nationale externe aux établissements scolaires s'est fortement développé depuis 15 ans dans les pays de l'OCDE, sous la pression des demandes des parents, des universités et des entreprises.**

Pour dépasser les idées reçues sur le baccalauréat et éclairer les débats qui l'entourent, le Cnesco répond aux débats récurrents sur le baccalauréat : le baccalauréat favorise-t-il l'apprentissage des élèves ? Quelle est la place des options dans l'explosion des mentions ? Le baccalauréat s'est-il vraiment démocratisé en France ? A-t-on les mêmes chances d'avoir son bac partout en France ?

CHIFFRES CLÉS

- En 2015, plus de **615 000 élèves** ont obtenu leur baccalauréat, ce qui correspond à une proportion de **77 % de bacheliers** pour une génération.
- **Un candidat sur quatre**, ayant décroché une mention « Très bien », y est parvenu grâce à un choix stratégique d'options.
- **Un tiers des langues proposées au baccalauréat concernent moins de 50 élèves.**
- **Hors apprentissage, sept mois après l'obtention de leur diplôme, 46 % des bacheliers professionnels sont au chômage.**

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

1 Les effets vertueux du baccalauréat sur les apprentissages des élèves

Les recherches sur les effets des examens nationaux, conduites depuis 15 ans dans les pays de l'OCDE, montrent que **les tests nationaux font progresser en moyenne les apprentissages des élèves et réduisent les inégalités scolaires globales et d'origine sociale.** Cependant, pour atteindre ces effets vertueux, ces épreuves doivent remplir un ensemble de conditions pédagogiques : porter sur un champ de contenus d'enseignement large, proposer des épreuves permettant d'évaluer des compétences complexes, etc.

2 La place des options dans l'explosion des mentions

Le choix d'options au baccalauréat général correspond à un phénomène désormais massif du fait de leur régime de notation très avantageux. Si l'on considère l'ensemble des élèves, son effet sur la réussite au baccalauréat est faible. En revanche, **elles participent de façon très significative aux bonnes performances des très bons élèves.**

3 Le degré de démocratisation du baccalauréat

Si le nombre de bacheliers a très fortement progressé depuis 20 ans, **cette massification a avant tout été permise par la création du baccalauréat professionnel**, le baccalauréat général s'étant peu ouvert quantitativement et socialement. À des inégalités verticales (tous les jeunes n'ont pas le baccalauréat) se sont substituées des inégalités horizontales (beaucoup de jeunes ont un baccalauréat mais pas de même valeur).

4 Les écarts de réussite au baccalauréat selon les académies

Selon les académies, la probabilité de décrocher son baccalauréat diverge notablement. **Il existe un écart de près de 10 points de réussite entre certaines académies.**

5 Le coût du baccalauréat

En 2010, une mission des inspections (IGF-IGEN-IGAENR) a estimé la dépense de l'organisation du baccalauréat entre 90 et 100 millions d'euros, en intégrant les coûts directs et indirects. Ce montant estimé représente environ 140 € en moyenne par candidat. Au final, **le coût du baccalauréat représente environ 0,5 % du montant de la scolarité d'un lycéen sur trois ans**. Mais le baccalauréat comporte de nombreuses options représentant un coût important, certaines de ces options concernant un nombre très restreint d'élèves.

6 La poursuite des études après le baccalauréat

Les destins dans l'enseignement supérieur des trois types de baccalauréat (général, technologique et professionnel) **sont très différents**. Ainsi, les bacheliers professionnels sont fortement handicapés dans leur réussite post-baccalauréat, même dans les filières de l'enseignement technique (BTS).

7 La recherche de l'emploi avec le baccalauréat

Les baccalauréats professionnels ont été créés à l'origine pour permettre une insertion directe des bacheliers sur le marché du travail. Malgré quelques réussites ponctuelles, notamment dans certaines spécialités industrielles porteuses, les chiffres globaux sur l'insertion de ces jeunes bacheliers révèlent des taux de chômage très élevés, même trois ans après l'obtention de leur diplôme.

Le regard vers l'international



En Finlande, le « baccalauréat » a été instauré en 1852. Une commission nationale est chargée de la rédaction et de l'élaboration des sujets. Les épreuves bénéficient **d'une double correction : tout d'abord, de la part du professeur de l'élève, puis de la commission nationale chargée de l'examen**. Les résultats communiqués indiquent également les compétences acquises durant la dernière année d'études et le rang de l'établissement.



En Autriche, un examen proche du « baccalauréat » a été instauré récemment, en 2014-2015. Une commission nationale est chargée de la rédaction et de l'élaboration des sujets. La correction est effectuée par le professeur de l'élève et

un autre intervenant, selon une grille d'évaluation standardisée au niveau national. Aucune autre information que les notes obtenues à l'examen n'est communiquée.



Au Japon, il n'existe pas de diplôme obligatoire et gratuit. Les élèves ont la possibilité de passer le test du Centre national des admissions à l'université. Ce test est payant. Il est rédigé et corrigé par le Centre national d'examen d'entrée à l'université. S'il n'est pas obligatoire, il est tout de même souvent demandé pour l'inscription au sein d'une université, publique ou privée. Il peut être accompagné d'un autre examen spécifique organisé par les universités.

L'opération du Cnesco

UNE NOTE D'ACTUALITÉ

En juin 2016, le Cnesco a publié une note d'actualité « **Les grands débats du baccalauréat : éclairage du Cnesco** ». Cette note d'actualité synthétise des comparaisons internationales, des constats tirés d'enquêtes statistiques et des recherches.

LA DIFFUSION

Le Cnesco a assuré une large diffusion autour du rapport et de son dossier de synthèse.

1 200

pages vues sur le dossier de ressources en ligne

17

citations de la thématique dans la presse

LES RESSOURCES

Évaluation scientifique :

- **1 note d'actualité** sur les grands débats du baccalauréat (juin 2016).

Diffusion :

- **1 dossier de ressources** sur la thématique (juin 2016).

Pour en savoir plus : www.cnesco.fr/fr/dossier-baccalaureat/



A woman with long dark hair, wearing a black coat and a dark grey scarf, stands in the center of the frame. She is looking directly at the camera with a slight smile. In the foreground, two young children are visible, slightly out of focus. The child on the left is wearing a blue jacket with a red collar and a light-colored fur hat. The child on the right is wearing a brown hooded jacket and has a red bow in their hair. The background is a brightly lit indoor space with white walls and a doorway visible on the left.

ANNEXES

ANNEXE 1

Les membres

Le Cnesco est une **instance** chargée d'une évaluation indépendante de l'école, et composée de **scientifiques** reconnus pour leurs compétences techniques en matière d'évaluation et appartenant à des champs disciplinaires variés.

Deux d'entre eux sont de nationalité étrangère, assurant ainsi l'ouverture du conseil à des problématiques et à des réseaux d'évaluation internationaux.

La diversité et la complémentarité des membres du Cnesco sont la garantie d'analyses de haut niveau et de propositions de qualité sur l'organisation et les résultats du système scolaire français.

Présidente



Nathalie Mons

Présidente du Cnesco,
professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise

Scientifiques



Marc Gurgand

Directeur de recherche
au CNRS, chercheur
à l'École d'économie de Paris



Pascal Bressoux

Professeur en sciences
de l'éducation à l'université
Pierre-Mendès-France
de Grenoble, chercheur
au laboratoire des sciences
de l'éducation (LSE)



Claude Lessard (CANADA)

Ancien président
du Conseil supérieur
de l'éducation du Québec,
Professeur émérite
de sociologie de l'éducation
à l'université de Montréal



Patrice Caro

Professeur de géographie
à l'université de Caen
Normandie,
co-directeur du centre
associé au Centre d'études
et de recherches
sur les qualifications (Céreq)
dans l'UMR-ESO



**Marie-Christine
Toczek-Capelle**

Professeure
en sciences de l'éducation
à l'université Blaise-Pascal
de Clermont-Ferrand,
directrice du laboratoire
Activités, connaissance,
transmission, éducation
(Acté)



**Anne West
(ROYAUME-UNIS)**

Professeure,
directrice du groupe
de recherche en éducation
au département politique
sociale à la London School
of Economics

Le conseil est également représenté par des parlementaires et membres du Conseil économique, social et environnemental, compétents dans le domaine de l'éducation et souvent eux-mêmes anciens praticiens du secteur.

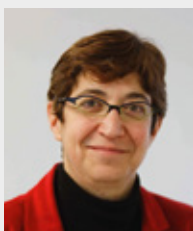
Parlementaires



Françoise Cartron (PS)
Sénatrice de la Gironde,
vice-présidente du Sénat,
membre de la commission
de la culture, de l'éducation
et de la communication
du Sénat.



Jean-Léonce Dupont (UDI-UC)
Sénateur du Calvados,
membre de la commission
de la culture, de l'éducation
et de la communication
du Sénat,
président du Conseil
départemental du Calvados.



Valérie Corre (PS)
Députée de la 6^e
circonscription du Loiret,
membre de la Commission
des affaires culturelles
et de l'éducation
de l'Assemblée nationale



Frédéric Reiss (LR)
Député de la 8^e
circonscription du Bas-Rhin,
membre de la commission
des affaires culturelles
et de l'éducation
de l'Assemblée nationale.

Conseil économique, social et environnemental



Marie-Pierre Gariel
Membre
du Conseil économique,
social et environnemental
(Cese),
représentante de l'Union
nationale des associations
familiales (UNAF).



Xavier Nau
Membre
du Conseil économique,
social et environnemental
(Cese),
professeur de philosophie
au lycée à la retraite.

ANNEXE 2

Le comité consultatif

Le comité consultatif représente l'ensemble des parties prenantes de la communauté éducative. Il est chargé d'enrichir les réflexions du Cnesco sur son programme de travail et le contenu de ses activités. Il apporte son concours à la diffusion des résultats.

Associations des élus des collectivités territoriales

- Assemblée des Départements de France (ADF)
- Association des Maires de France (AMF)
- Association des Régions de France (ARF)

Organisations représentatives des personnels de l'Éducation nationale

- Fédération Syndicale Unitaire (FSU)
- Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle de Force Ouvrière (FNEC-FP-FO)
- Syndicat Général de l'Éducation Nationale de la Confédération Française Démocratique du Travail (SGEN-CFDT)
- Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA)

Personnalités qualifiées

- Un enseignant du premier degré
- Un enseignant du second degré
- Un chef d'établissement
- Un inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) pour le premier degré
- Un inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional (IA-IPR) pour le second degré
- Un inspecteur de l'Éducation nationale pour l'enseignement technique (IEN-ET)

Organisations professionnelles et de salariés

- Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)
- Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME)
- Confédération Générale du Travail (CGT)
- Mouvement des Entreprises de France (MEDEF)

Associations de parents d'élèves

- Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre (APEL)
- Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE)
- Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP)

Association éducative complémentaire de l'enseignement public

- Comité pour les Relations Nationales et Internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CNAJEP)

Associations de lycéens

- Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne (FIDL)
- Union Nationale Lycéenne (UNL)

ANNEXE 3

L'équipe opérationnelle

Pour mettre en œuvre l'action du Cnesco, une équipe opérationnelle, sous la responsabilité d'un secrétaire général, et encadrée par un directeur scientifique, travaille sous l'autorité de la présidente du Cnesco, dans le cadre des orientations définies par les membres du conseil.

Secrétariat général



François Dumas
Secrétaire général

Direction scientifique



Jean-François Chesné
Directeur scientifique

Études et recherches



Émilie Helmeid
Chargée de missions



Sadiya Barkouss
Chargée de missions



Nolwënn Piquet
Chargée de missions



Alain Lopes
Chargé de missions
Missionné



Youssef Soudi
Chargé de missions
Vacataire

Communication et partenariats



Amandine Blanchard-Schneider
Responsable de la communication et des partenariats



Thibault Coudroy
Chargé d'études et de communication

Administration



Geneviève Doumenc
Responsable des affaires générales
Missionnée



Anne-Marie Papavoine
Chargée de missions
Missionnée



Chadya Ben-Ali
Assistante de direction
Missionnée

ANNEXE 4

Les travaux 2014-2016

Thématiques :

Les apprentissages scolaires
Les inégalités scolaires
Les parcours scolaires

La gouvernance du système scolaire
Les ressources humaines dans l'Éducation
Le rôle des parents

La qualité de vie à l'école
L'école et la démocratie
L'école et la mondialisation

	2014	2015	2016
RAPPORT	ÉVALUATION DES ÉLÈVES L'évaluation des élèves par les enseignants dans la classe et comparaisons internationales	MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE État des lieux en France Analyse de comparaisons internationales Enquête sur la constitution des classes	HANDICAP Élèves en situation de handicap : accessibilité, réussite scolaire et parcours COMPRÉHENSION EN LECTURE Lire pour comprendre et apprendre Compétences des élèves français en lecture et compréhension
	REDOUBLEMENT ET ALTERNATIVES Analyse internationale statistique et réglementaire du redoublement Analyse de l'étude des impacts du redoublement à la croyance en son utilité Les alternatives au redoublement à l'étranger Enquête sur la perception par les collégiens et les lycéens du redoublement Évaluation du coût du redoublement	NOMBRES ET CALCUL AU PRIMAIRE Les acquis des élèves dans le domaine des nombres et du calcul à l'école primaire Enjeux des premiers apprentissages Analyse de l'offre éditoriale des manuels scolaires et leur utilisation par les enseignants Enseignement des mathématiques en éducation prioritaire	ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ Éducation à la citoyenneté à l'école : politique, pratiques scolaires et effets sur les élèves ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL Enseignement professionnel : comparaisons internationales Enseignement professionnel : rapport sur les inégalités engendrées ou révélées INÉGALITÉS SOCIALES ET MIGRATOIRES À L'ÉCOLE Inégalités scolaires d'origine sociale à l'école (22 contributions) ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT Attractivité des métiers de l'enseignement : états de lieux et perspectives
		ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ Apprentissage de la citoyenneté dans l'école française MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE École, immigration et mixités sociale et ethnique	ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ Sondage sur la perception des français de l'éducation à la citoyenneté BACCALAURÉAT Les grands débats du baccalauréat COMPARAISON DES ÉVALUATIONS PISA ET TIMSS Résultats TIMSS : éclairage du Cnesco sur les mathématiques au primaire PISA - TIMSS : que retenir sur l'état de l'école française ?
			ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL Enseignement professionnel : orientation, formations, insertion
		REDOUBLEMENT ET ALTERNATIVES Lutter contre les difficultés scolaires : le redoublement et ses alternatives NOMBRES ET CALCUL AU PRIMAIRE Nombres et opérations : premiers apprentissages à l'école primaire	COMPRÉHENSION EN LECTURE Lire, comprendre, apprendre : soutenir le développement de compétences en lecture
			NOMBRES ET CALCUL AU PRIMAIRE Nombres et calcul au primaire : les acquis des élèves COMPRÉHENSION EN LECTURE Lire pour comprendre et apprendre COMPARAISON DES ÉVALUATIONS PISA ET TIMSS Comparaison des méthodologies PISA-TIMSS
		MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE Mixité sociale à l'école - Région Aquitaine ÉGALITÉ FILLES GARÇONS Égalité filles et garçons à l'école - Ville de Libourne	MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE Mixité sociale à l'école - Ville de Rennes ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ Éducation à la citoyenneté - Communauté d'agglomération Est Ensemble RÔLE DES PARENTS Alliances éducatives - Ville de Nantes
NOTE D'ACTUALITÉ			
CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES	QUALITÉ DE VIE À L'ÉCOLE Conférence internationale ICEME (Beijing Normal University)	MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE Mixités sociale, scolaire et ethnoculturelle à l'école	HANDICAP L'inclusion des élèves en situation de handicap ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL Enseignement professionnel : orientation, formations, insertion
CONFÉRENCE DE CONSENSUS			
CONFÉRENCE VIRTUELLE INTERACTIVE			
FORUM «RUE DES ÉCOLES» EN RÉGION	MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE Mixité sociale à l'école - Région Picardie	MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE Mixité sociale à l'école - Région Aquitaine ÉGALITÉ FILLES GARÇONS Égalité filles et garçons à l'école - Ville de Libourne	MIXITÉ SOCIALE À L'ÉCOLE Mixité sociale à l'école - Ville de Rennes ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ Éducation à la citoyenneté - Communauté d'agglomération Est Ensemble RÔLE DES PARENTS Alliances éducatives - Ville de Nantes

ANNEXE 5

Le programme 2017-2019

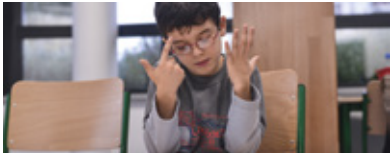
Thématiques :

 Les apprentissages scolaires	 La gouvernance du système scolaire	 La qualité de vie à l'école
 Les inégalités scolaires	 Les ressources humaines dans l'Éducation	 L'école et la démocratie
 Les parcours scolaires	 Le rôle des parents	 L'école et la mondialisation

	2017	2018	2019
RAPPORT	Différenciation pédagogique	Pratiques évaluatives des enseignants dans la classe	Savoirs fondamentaux (orthographe et calcul)
	Inégalités scolaires d'origine territoriale à l'école	Éducation à la citoyenneté : résultats de l'enquête nationale	Outils de l'orientation
	Qualité de vie à l'école	Savoirs fondamentaux (orthographe et calcul)	Langues vivantes
	Observatoire des pratiques évaluatives des enseignants	Formation continue des enseignants	Mobilité scolaire internationale et milieux sociaux
	Décrochage scolaire	Rôle des parents	Le numérique dans les apprentissages
		Gouvernance et réformes scolaires	
		Formation initiale des enseignants	
CONFÉRENCE DE COMPARAISONS INTERNATIONALES	Décrochage scolaire	Formation continue des enseignants	Le numérique dans les apprentissages
		Réforme, gouvernance et rôle des parents	
CONFÉRENCE DE CONSENSUS	Différenciation pédagogique	Savoirs fondamentaux (orthographe et calcul)	Langues vivantes
COLLOQUE SCIENTIFIQUE	Qualité de vie à l'école	Rencontre des évaluateurs de l'école à l'international	Université d'été
	Université d'été		
PROJET EUROPÉEN	Projet Erasmus + - Active citizenship	Projet Erasmus + - Active citizenship	Projet Erasmus + - Active citizenship
CONFÉRENCE VIRTUELLE INTERACTIVE, NOTE D'ACTUALITÉ, FORUM «RUE DES ÉCOLES» EN RÉGION	<i>Selon l'actualité et les travaux du Cnesco</i>	<i>Selon l'actualité et les travaux du Cnesco</i>	<i>Selon l'actualité et les travaux du Cnesco</i>

ANNEXE 6

Les activités et diffusions 2014-2016

	THÉMATIQUE	ACTIVITÉ	SUIVI POST-ACTIVITÉ
FICHE 1	Nombres et calcul au primaire 	1 conférence de consensus (novembre 2015) 4 rapports scientifiques d'évaluation : acquis des élèves, enjeux des premiers apprentissages, manuels scolaires, inégalités (novembre 2015) 1 série de recommandations pour favoriser l'apprentissage des nombres et des opérations (novembre 2015)	1 conférence virtuelle interactive présentant les recommandations (septembre 2016) 3 interventions d'experts en formation de formateurs en académie (septembre/octobre 2016) 2 prestations des travaux du Cnesco à l'ENSENESR (janvier/novembre 2016)
FICHE 2	Compréhension de la lecture 	1 conférence de consensus (mars 2016) 1 rapport scientifique d'évaluation : lire pour comprendre et apprendre (avril 2016) 1 note d'analyse sur les compétences des élèves français (avril 2016) 1 série de recommandations pour soutenir le développement de la compréhension en lecture (mars 2016)	1 conférence virtuelle interactive présentant les recommandations (octobre 2016) 1 intervention d'experts en formation de formateurs en académie (octobre 2016)
FICHE 3	Inégalités à l'école 	1 rapport scientifique d'évaluation des inégalités sociales et migratoires à l'école (septembre 2016) 22 contributions de chercheurs internationaux issus de champs disciplinaires variés (septembre 2016)	1 rapport sur les inégalités territoriales (en préparation) 1 plateforme interactive de cartographie sur les inégalités territoriales (en construction)
FICHE 4	Enseignement professionnel 	1 conférence de comparaisons internationales (mai 2016) 2 rapports scientifiques d'évaluation : comparaisons internationales et inégalités (juin 2016) 1 état des lieux de l'enseignement professionnel en France (juin 2016) 1 série de préconisations pour améliorer l'orientation, les formations et l'insertion des jeunes de l'enseignement professionnel (juin 2016)	1 présentation des résultats de la conférence devant le Think Tank « La Fabrique de l'Industrie » (janvier 2017)
FICHE 5	Attractivité du métier d'enseignant 	1 rapport scientifique d'évaluation sur l'attractivité du métier d'enseignant (novembre 2016)	
FICHE 6	Évaluations PISA et TIMSS 	1 rapport scientifique d'évaluation des méthodologies et des contenus des tests élèves des deux enquêtes internationales (novembre 2016)	2 notes d'actualités sur l'analyse des résultats de TIMSS et PISA (novembre/décembre 2016) 1 conférence virtuelle interactive (novembre 2016)

THÉMATIQUE	ACTIVITÉ	SUIVI POST-ACTIVITÉ	
École et handicap 	1 conférence de comparaisons internationales (janvier 2016) 1 rapport scientifique d'évaluation sur l'accessibilité, la réussite scolaire et les parcours individuels (février 2016) 1 série de préconisations pour favoriser l'éducation inclusive des élèves en situation de handicap (janvier 2016)	1 réseau de décideurs mobilisé sur la formation, les expérimentations territoriales, les outils numériques... (depuis mars 2016)	FICHE 7
Éducation à la citoyenneté 	1 note d'actualité sur l'apprentissage de la citoyenneté (janvier 2015) 1 rapport scientifique d'évaluation sur l'éducation à la citoyenneté à l'école (avril 2016) 1 sondage sur l'opinion des français sur la citoyenneté (avril 2016) 1 forum en région sur l'apprentissage de la citoyenneté (Bondy, avril 2016)	1 enquête nationale, quantitative et qualitative, sur les connaissances, croyances et comportements civiques des jeunes en préparation 1 projet européen Erasmus + sur la citoyenneté active en cours de construction	FICHE 8
Mixités à l'école 	1 conférence de comparaisons internationales (juin 2015) 2 rapports scientifiques d'évaluation : état des lieux de la mixité sociale en France et comparaisons internationales (mai 2015) 1 série de préconisations pour favoriser la mixité sociale et scolaire dans l'école française (juin 2015) 1 enquête sur la constitution des classes (septembre 2015) 1 forum en région (Picardie, décembre 2014)	1 réseau de décideurs constitué sur différents dossiers : mesure de la mixité, dialogue avec les parents, approche territoriale... (depuis septembre 2015) 2 forums en région (Rennes, mars 2016 ; Aquitaine, mai 2016) 1 dossier de ressources Canopé (février 2015)	FICHE 9
Redoublement et alternatives 	1 conférence de consensus (janvier 2015) 1 série de recommandations pour faire baisser le redoublement et le remplacer par des solutions efficaces (janvier 2015) 3 rapports scientifiques d'évaluation : comparaisons internationales statistiques et réglementaires, synthèse de la recherche sur les effets du redoublement, analyse internationale des alternatives au redoublement (janvier 2015) 1 enquête sur la perception du redoublement par les élèves (janvier 2015) 1 évaluation sur le coût du redoublement (janvier 2015)	1 publication collection Éclairer de Réseau Canopé (mai 2015) 1 dossier de ressources pour la formation ESENER-Réseau Canopé (septembre 2016)	FICHE 10
Évaluation des élèves dans la classe 	1 rapport scientifique (décembre 2014)	1 observatoire des pratiques d'évaluation en construction	FICHE 11
Baccalauréat 	1 note d'actualité sur les grands débats du baccalauréat (juin 2016)		FICHE 12

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU CNESCO



www.cnesco.fr



[@Cnesco](https://twitter.com/Cnesco)



[Cnesco](https://www.facebook.com/Cnesco)



Regard du Cnesco - la lettre d'information

 **cnesco**
conseil national
d'évaluation
du système scolaire

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire est une **instance indépendante** créée par la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, du 8 juillet 2013. Il est **composé de scientifiques** issus de champs disciplinaires variés, de **parlementaires**, **provenant de la majorité comme de l'opposition**, ainsi que de membres du Conseil économique, social et environnemental. Le Cnesco mène une **évaluation scientifique et indépendante du système scolaire** afin d'éclairer les divers acteurs de l'école et le grand public. Il met à disposition son expertise sur les **méthodologies d'évaluation**. Enfin, il **promeut une culture d'évaluation** en direction des professionnels de l'éducation et du grand public.

Carré Suffren - 31-35 rue de la Fédération 75015 Paris
Tél : +33 (0)1 55 55 02 09 - secretariat.cnesco@education.gouv.fr